TOPO SCOPE

PHASE 1
DIAGNOSTIC

Octobre 2021

→ Toposcope Urbanisme / Paysage / Design d'usage

→ Iota Architecture Urbanisme agricole / Grand paysage

→ Be.Urban VRD / Economie de l'aménagement

→ Ascode Mobilités / Stationnement

ETUDE DE PROGRAMMATION URBAINE DU CHEF-LIEU ET DES HAMEAUX DE PUY SAINT ANDRÉ

COMMUNE DE PUY SAINT ANDRÉ



SOMMAIRE

Contexte de la mission 4

Méthodologie de la concertation 5

APPROCHE GÉNÉRALE 7

Contexte communal 8

Tissu urbain 10

Accessibilité et mobilités 12

Fonctionnement de la commune 14

Patrimoine et paysage 19

Contexte réglementaire 24

Synthèse de l'approche globale 26

APPROCHE LOCALE 29

Clos du vas 30

Pierrefeu 40

Chef-lieu 50

Puy Chalvin 60

Les Combes 70

ANNEXE / ENQUÊTE STATIONNEMENTS & VITESSES 91

CONTEXTE DE LA MISSION

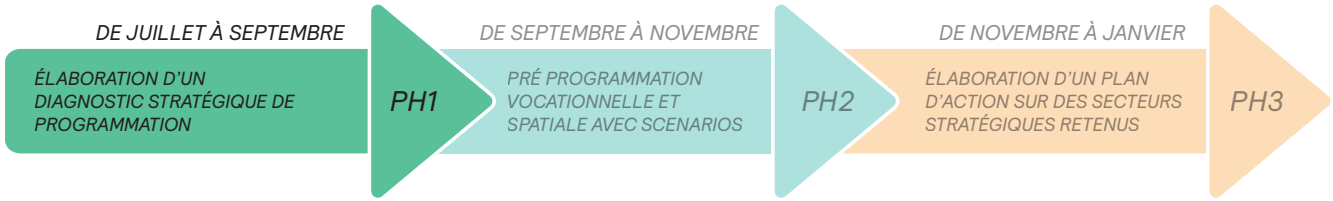
La nouvelle municipalité de Puy Saint André souhaite avoir une réflexion globale sur le fonctionnement urbain du chef-lieu et des hameaux.

Parmi les orientations politiques, les élus veulent limiter l'impact de la voiture dans l'ensemble des villages (créer/requalifier des parkings de délestage), requalifier et valoriser les espaces publics de rencontre pour les habitants et visiteurs, aménager et requalifier les cheminements doux dans les villages, améliorer la signalétique...

L'ensemble doit être réfléchi dans une perspective de développement durable, tant au niveau des matériaux utilisés que de la concertation.

L'objectif de la mission est de doter la Collectivité d'un plan d'action sur plusieurs années et programmer, phaser les projets pour ne pas agir à l'opportunité.

Cette mission de programmation est lancée au printemps 2021 et se déroulera jusqu'au début de l'année 2022.



LA CONCERTATION

8 juillet
Soirée publique de lancement

24 et 25 juillet : Résidence 1
Diagnostics en marchant de la Commune

Août
Questionnaire en ligne et papier sur les pratiques et besoins

Résidence 2
Ateliers de co-construction

Résidence 3
Soirée publique d'analyse critique des scénarios

Résidence 4
Soirée publique finale de présentation du projet

MÉTHODOLOGIE DE LA CONCERTATION

OUTILS DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Soirée de lancement

La soirée de lancement a permis de réunir une trentaine de personne des différents hameaux de Puy Saint André. Celle-ci s'est tenue le 8 juillet à la salle des associations au chef-lieu.

Lors de la soirée, la méthodologie et le déroulé de la mission étaient présentées permettant aux participants de rencontrer l'équipe et de poser des premières questions et donner des premiers avis.

Résidence 1 : Diagnostics en marchant

La résidence de diagnostic s'est tenue sur le week-end du 24 et 25 juillet 2021. Sur trois jours, la résidence a permis de rencontrer les habitants des différents hameaux et du chef-lieu afin de partager avec eux le diagnostic des espaces publics.

En se baladant dans les rues, l'occasion était d'échanger avec les habitants sur leurs besoins, leurs attendus et plus largement leur regard sur l'état des espaces publics du Puy Saint André.

Les balades ont ainsi réuni plus de 50 personnes.

Questionnaires

Afin de prolonger les discussions et espaces d'échange avec les habitants mais également permettre à celles et ceux qui n'ont pas pu être là d'apporter leur regard, un questionnaire en ligne et papier a été réalisé et distribuer dans les boîtes aux lettres de la commune.

Plus d'une cinquantaine de réponses ont été reçues.

Adresse e-mail du projet

Une adresse mail du projet a été créée afin d'échanger avec les usagers et habitants qui souhaiteraient développer un point spécifique qui n'aurait pas pu être abordé dans les questionnaires ou les ateliers.
Celle-ci est active et chaque message fait office d'une réponse personnalisée.

UTILISATION ET SUIVI DE LA CONCERTATION

Suivi en ligne de la concertation

La mairie a souhaité avoir une posture de transparence complète sur la concertation auprès des usagers. Un suivi en ligne a ainsi été mis en place et est alimenté pour que chacune et chacun puisse suivre les remarques faites lors des rencontres et via les différents outils.

Utilisation des éléments issus de la concertation

Les éléments issus de la concertation ayant des formes très différentes, leur intégration sous une forme spécifique serait compliquée. Ainsi, les différents éléments sont intégrés dans l'ensemble du diagnostic, soit à l'aide de graphiques soit directement dans le contenu du diagnostic.
La présence à côté du suivi en ligne permettra de s'assurer que les éléments ont été repris.

APPROCHE GÉNÉRALE

CONTEXTE COMMUNAL

INSCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE

- **Une Commune répartie du fond de Vallée jusqu'au sommet, sur l'adret**

La commune de Puy Saint André se situe à proximité de Briançon. Ses limites s'étirent sur un vaste territoire, du fond de la vallée de la Durance jusqu'aux sommets encadrant la réserve naturelle des Partias, à plus de 2 900 m d'altitude. Localisée sur l'adret, elle bénéficie d'un bon ensoleillement.

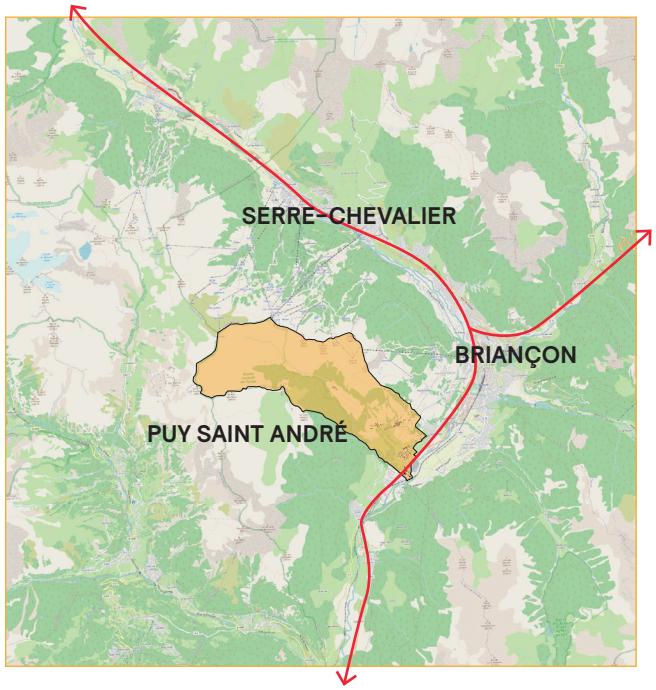
- **Une Commune identifiée dans le paysage du Briançonnais**

La commune est identifiée dans le territoire du Grand Briançonnais grâce à son chef-lieu, Puy Saint André, dont le clocher constitue une figure caractéristique dominant la vallée.
Malgré l'accès « en impasse » de sa partie haute, la commune attire visiteurs et touristes été comme hiver. Son image est liée à la Réserve des Partias et le vallon des Combes, identifiés dans le Grand Briançonnais comme des pièces de nature accessibles facilement.

- **Trois étages d'urbanisation en hameaux**

Les espaces bâtis de la commune s'étagent largement à l'Adret du massif du Prorel et forment trois entités :

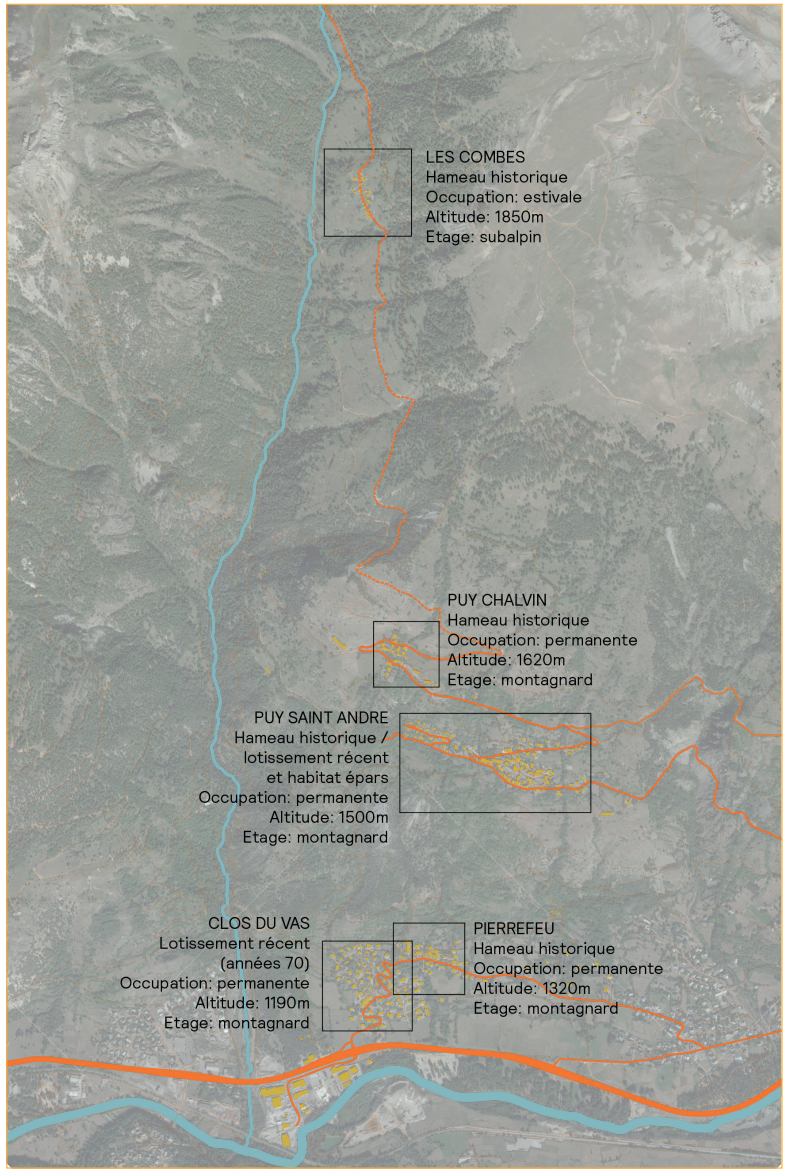
- Autour de 1 200 m d'altitude, le long de la Route Nationale, une zone urbanisée très hétérogène, constituée du centre ancien de Pierrefeu, du lotissement récent (années 70) du Clos du Vas, d'habitat épars récent et historique, mais aussi de la zone artisanale, ces espaces en prolongement de l'urbanisation sporadique de fond de vallée de la Durance jusqu'à Briançon.
- A 1 500 et 1 650 m d'altitude, complètement séparés par cette première zone urbaine par les ravins des Merles et de Pierrefeu, les villages historiques de Puy Saint André et Puy Chalvin, autour desquels des zones loties se sont formées depuis une cinquantaine d'années.
- A plus de 1 800 m, les Combes, ancien hameau d'estive uniquement habité en été.





La commune vue du versant d'en face

CONTEXTE COMMUNAL



Carte de l'inscription géographique des hameaux sur la Commune

PUY SAINT ANDRÉ EN QUELQUES CHIFFRES

- **5** hameaux dont le Chef-lieu
- **457** habitants
- **112** personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans
- **32%** de retraités
- **31%** résidences secondaires
- **86%** de propriétaires occupants

TISSU URBAIN

DIFFÉRENTES TYPOLOGIES DE TISSU URBAIN

- **Différents types de tissus urbain issus des phases d'urbanisation**

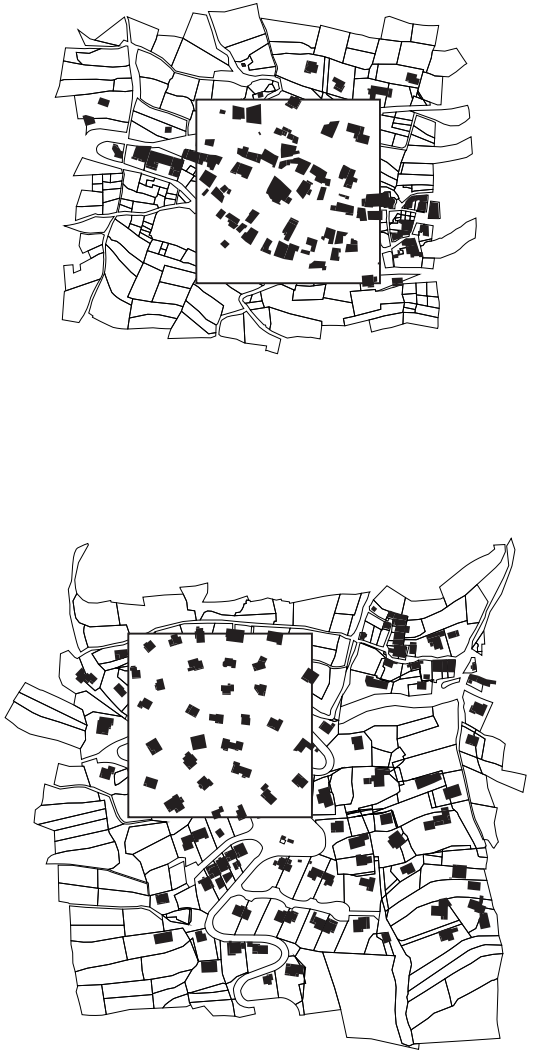
La commune se compose d'une alternance de tissus urbains anciens, resserrés et correspondant aux hameaux historiques de Pierrefeu, Puy Saint André, Puy Chalvin et les Combes, et de zones de constructions plus récentes au tissu beaucoup plus relâché : Le Clos du Vas, le lotissement du Villaret, les zones d'entrée de ville de Puy Saint André et de Puy Chalvin, notamment, ainsi que les futures zones à urbaniser prévues dans le nouveau PLU. Une zone artisanale se situe en outre dans la partie Sud de la commune, le long de Durance.

- **La forme urbaine impacte sur l'image et les modes de vie dans les hameaux**

L'alternance entre tissus anciens et tissus morcelés marque fortement la commune car elle déploie deux attitudes urbaines très différentes.

Dans les lotissements, ou pour l'habitat isolé, un tissu de maisons éparses, organisées autour d'une unique voie de desserte principale et d'éventuelles impasses. Il se caractérise par la prédominance de l'automobile (routes larges, circulation des piétons sur trottoirs, absence de sentes piétonnes ou de chemins de traverses), et par une limite fortement marquée entre les espaces privés (jardins) et les espaces publics (routes et parkings). Il en résulte des espaces de rencontres peu aménagés (ces espaces sont dédiés au stationnement des voitures). Les moments de convivialités en espaces publics se font donc sur la route principalement (jeux d'enfants, boulangerie ambulante), avec tous les enjeux de sécurité que cela implique.

Dans les hameaux historiques, le tissu composé d'un parcellaire morcelé et d'un bâti beaucoup plus dense et complexe offre une plus grande richesse formelle aux espaces publics. Sentes piétonnes, espaces intermédiaires appropriables (frontages, ruelles, etc.), nombreux reculs, placettes, élargissements composent un panel d'espaces publics potentiellement très riche, du au peu de marquage entre privé et public, tout en apportant une qualité identitaire aux hameaux. Ce potentiel d'espaces est cependant peu aménagé aujourd'hui et c'est la voiture qui profite de ces interstices.



▲ Deux types de tissus urbains (en haut, le Chef-lieu, en bas, le Clos du Vas)

TISSU URBAIN





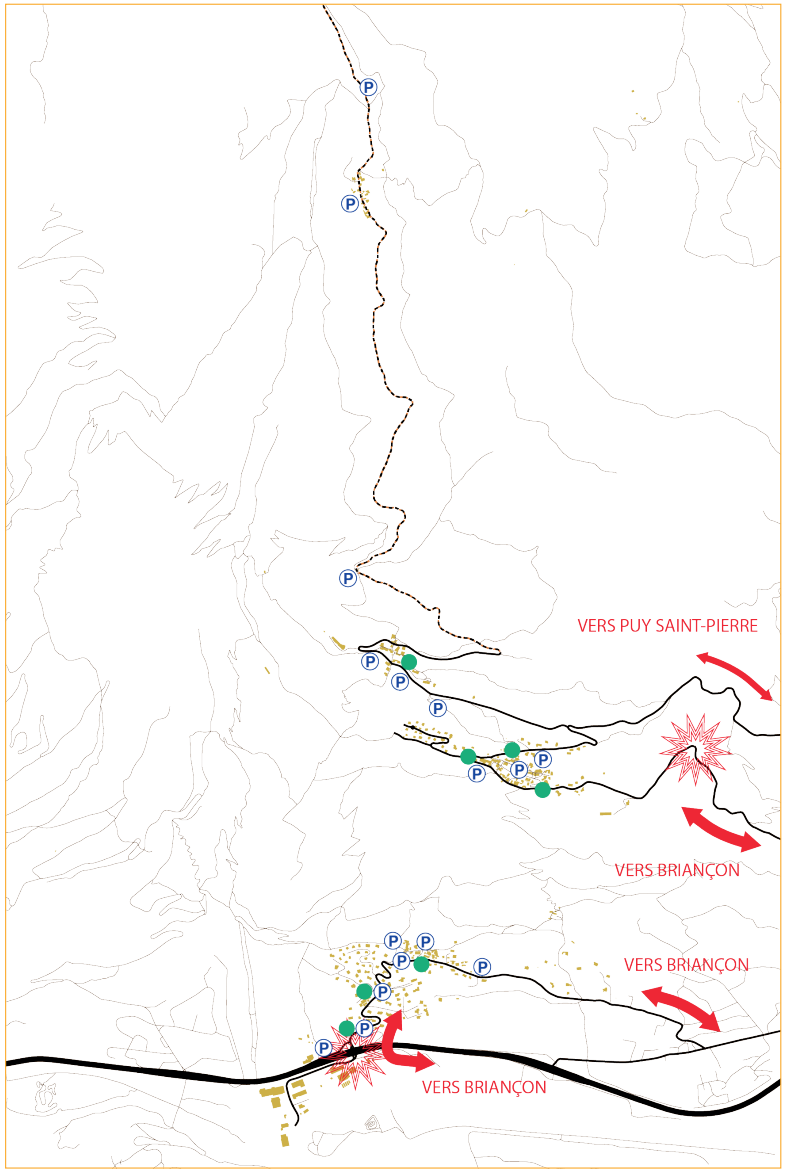


Puy Chalvin : un tissu historique dense qui offre une belle richesse d'espaces publics, notamment dédiés aux piétons



Le Clos du Vas : la prédominance de l'automobile dans un contexte de limite public/ privé opaque

ACCESSIBILITÉ ET MOBILITÉS



ACCESSIBILITÉ

- **Peu d'axes routiers**

L'accessibilité de Puy Saint-André se fait différemment entre le bas et le haut de la Commune. L'accès au haut de la Commune se fait par deux routes, l'une passant par Puy Saint-Pierre et l'autre, par la route départementale principale RD35.

Le bas de la Commune accède à Briançon par la route nationale, avec un carrefour dangereux, ainsi qu'une route départementale passant par Saint-Blaise.

- **Transports en commun**

Les transports en commun à disposition des habitants et usagers sont :

- Les transports scolaires, marqués par les différents abris bus de la Commune
- Le transport à la demande (Fléxi'TUB), permettant de rejoint Pierrefeu et la Maison de la Géologie
- La navette des Puys, accessible depuis le Chef-lieu

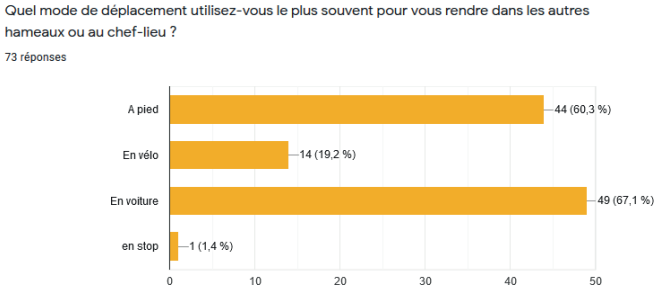
- **La voiture individuelle, majoritaire dans les déplacements**

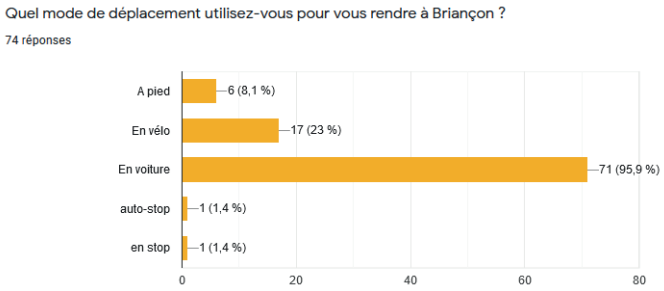
L'utilisation de la voiture individuelle reste bien évidemment majoritaire dans les pratiques des habitants. Un réseau de covoiturage s'est développé pendant la crise du COVID-19, permettant de lutter contre l'autosolisme.

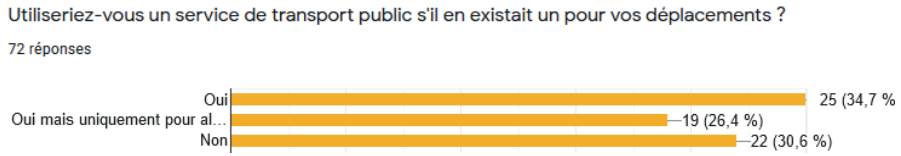
- **Un plan de mobilité et un schéma d'accessibilité des espaces naturels portés par la CCB**

Des réflexions sont en cours à l'échelle de l'intercommunalité concernant les mobilités. Le plan de mobilité vient d'être soumis à l'enquête publique.
Une réflexion sur l'accessibilité des espaces naturels est à venir.

ACCESSIBILITÉ ET MOBILITÉS









Isochrones à pied (jaune) et en voiture (rouge) en partant du centre du Chef-lieu ou du centre du Clos du Vas

PRATIQUES DES USAGERS

- **Entre voiture et marche à pied**

La marche à pied reste un moyen assez utilisé de se rendre de hameau en hameau, notamment à travers les sentiers de la Commune.

La voiture reste cependant privilégiée pour se rendre à Briançon, malgré quelques usagers du vélo.

- **Conflits de moyens de transport et d'usages**

La voiture, bien qu'utilisée par de nombreux habitants, génère des problèmes de sécurité routière important, notamment au sein des hameaux. Les véhicules circulent rapidement sur les routes départementales et les usages piétons en sont parfois menacés. Le stationnement qui en découle pose aussi une question sur l'usage des espaces publics.

Mais le conflit entre marche et voiture n'est pas le seul. Les VTT, nombreux à circuler dans la montagne et sur les sentiers, débouchent régulièrement dans les hameaux et leur vitesse génère un fort sentiment d'insécurité chez les piétons, particulièrement à Pierrefeu.

- **L'intérêt pour un transport en commun**

Les habitants ayant participé à l'enquête semblent intéressés par un transport en Commun, au moins pour se rendre à Briançon.

Cependant, ils sont plusieurs à soulever le besoin d'une adaptation des horaires de celui-ci à leurs rythmes.

FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

Lieux de rassemblement, lieux identitaires à l'échelle de la commune :

- L'Eyrette
- Les Combes et la Réserve des Partias
- Les sentiers en général
- Place Joseph Violin au Chef-lieu
- Four de Puy Chalvin (depuis sa rénovation)
- Place de la Fontaine à Pierrefeu (pour le 14 Juillet)

Sentiments d'appartenance existants :

- Au grand paysage, au territoire.
- Au niveau du hameau (on habite à Puy Chalvin, à Pierrefeu, etc.)
- À un sous-quartier, à une rue ; « en haut » ou « en bas » du hameau, un groupe de maison (l'impasse du Guy par exemple au Clos du Vas)... Des relations de micro-voisinage s'y mettent en place plus facilement.
- À Briançon plus qu'à Puy Saint André (notamment Clos du vas)

L'identité et « l'esprit de village » est assez liée à la forme du tissu urbain (ancien ou récent)

Ruptures géographiques et sociales :

- Le ravin des merles et le ravin du Goutaud constituent une barrière physique très importante qui scinde la commune en deux entités qui fonctionnent séparément. L'unique possibilité pour relier les deux en voiture est de « faire le tour » par Briançon.
- Le hameau des Combes a lui aussi un fonctionnement à part du reste de la commune : uniquement habité de manière saisonnière, relié par une route en mauvais état, hors des réseaux téléphoniques, il fait cependant partie intégrante de l'image de la Commune et tous les habitants y passent occasionnellement pour se promener ou se rendre dans la réserve des Partias.
- Des différences marquées dans l'image des différents hameaux. Le haut de la commune est plutôt considéré comme « gentrifié », le bas de la commune comme un quartier dortoir lié à Briançon.
- Les occasions et les lieux de rencontres sont rares. Les résidents vivent donc parfois dans leur coin, sans forte relation de voisinage. Ils sont pourtant demandeurs.

Liens d'usages :

- Les habitants des différents hameaux se déplacent peu dans les autres hameaux, hormis épisodiquement pour se rendre à des événements à l'échelle de la commune, comme la fête du 14 Juillet, par exemple.
- On observe ainsi un léger mouvement des hameaux vers le chef-lieu, qui rassemble les seuls équipements de la commune, et principalement en voiture.
- Le reste des flux inter-hameaux sont effectués à pied, via le réseau de sentiers extrêmement dense, et pour des raisons de promenades plutôt que pour un objectif particulier : Le ravin des merles, la route des moulins, le sentier du canal des Combes, etc. Ces flux ponctuels sont largement interrompus en hiver à cause de la neige. Chaque Hameau peut ainsi être relié par une sente aménagée, à l'exception du lotissement du Clos du Vas pour lequel il est nécessaire de marcher au bord de la route. Ce point renforce le caractère enclavé du lotissement.

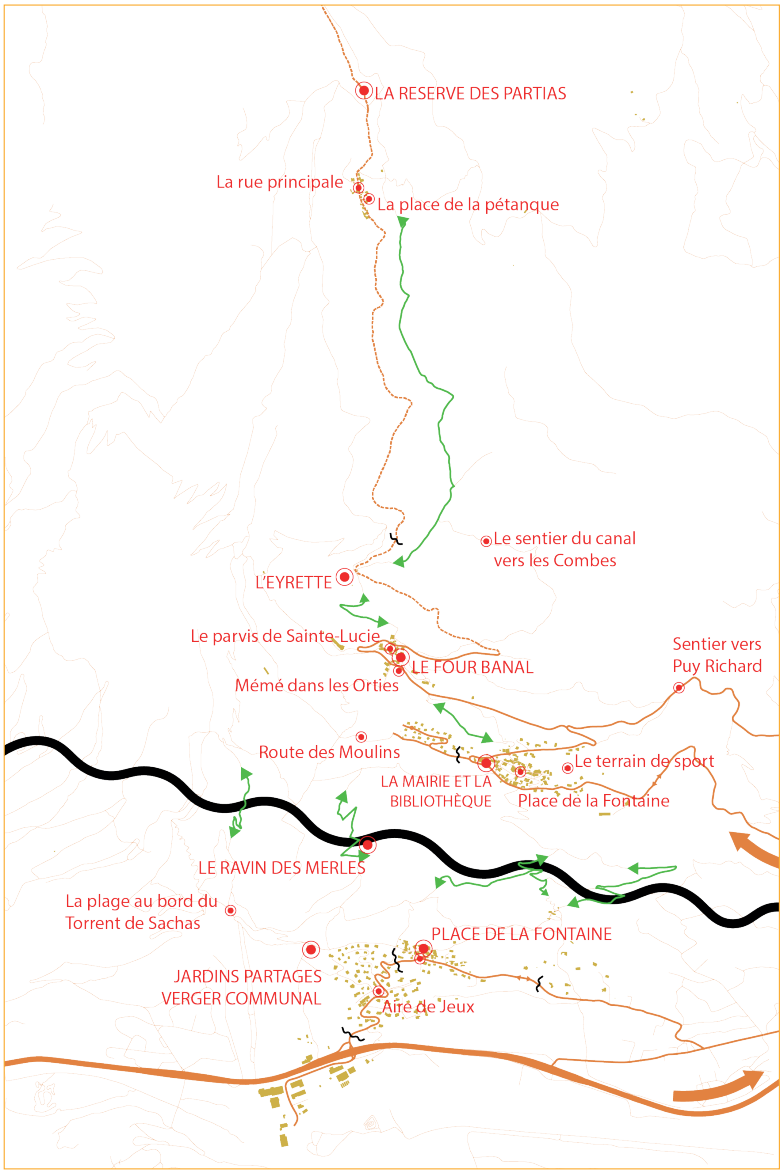
Lieux préférés des habitants (64 réponses issues du questionnaire)



Lieux pratiqués le plus couramment par les habitants (65 réponses issues du questionnaire)



FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE



Un adjectif pour qualifier la Commune ? (64 réponses issues du questionnaire)



FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

APPROCHE TEMPORELLE ANNUELLE

- **Deux étages avec des saisonnalités différentes**

Puy Saint-André est une Commune rurale avec un fort patrimoine paysager et naturel, dont l'entrée à la Réserve des Partias. Ainsi, la Commune voit chaque année un afflux touristique important en haute saison.

Cette saisonnalité ne touche cependant pas les hameaux de la même manière. En effet, le haut de la Commune est plus impacté, par les allers-retours à la Réserve des Partias et par les plus nombreuses résidences secondaires.

- **Les impacts du tourisme au quotidien en haute saison sur les résidents**

D'après le questionnaire réalisé, les répondants jugent l'affluence touristique plutôt négative sur le bourg. Cela est dû principalement aux nuisances engendrées par :

- Le flux de voitures
- Les stationnements pleins
- Le flux de vélos/VTT trop rapides à certains endroits

et d'autres nuisances plus spécifiques

Le bas de la Commune est relativement plus à l'écart de ces problématiques, sauf pour Pierrefeu, accueillant plusieurs gîtes.

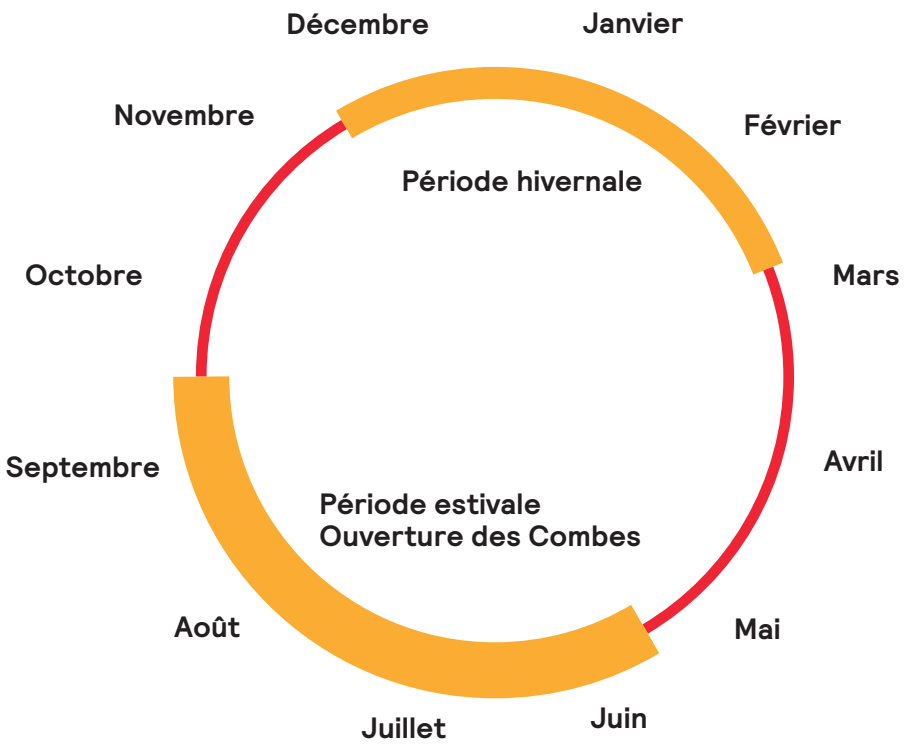
- **L'impact du tourisme sur le marché de l'immobilier**

L'affluence touristique se traduit par des excursionnistes venant à la journée mais également par des touristes séjournant dans des gîtes. Toutefois, la majeure partie de l'augmentation de la population se fait via les résidents secondaires, qui représentent près d'un tiers des résidences totales.

Cela entraîne alors à l'année un nombre de logements non-occupés importants à l'échelle des hameaux dont l'impact sur ressent sur l'espace public : non-appropriation des lieux, pas d'entretien régulier des espaces extérieurs...

- **Évènements festifs et annuels communaux**

La Commune possède un agenda annuel avec un certain nombre d'évènements. Parmi ceux-ci, on retrouve entre autres : la Fête du 14 Juillet, à Pierrefeu, la Fête du Pain à Puy Chalvin ou sur un autre registre, la Corvée des Canaux.



FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

APPROCHE TEMPORELLE HEBDOMADAIRE

La Commune de Puy Saint André ne possède pas réellement de rythme hebdomadaire au-delà des alternances semaine/week-end.

Le Chef-lieu et Puy Chalvin accueillent le samedi matin l'épicerie ambulante « Mémé dans les Orties », à l'entrée de Puy Chalvin et sur la place de la Fontaine, au Chef-lieu.

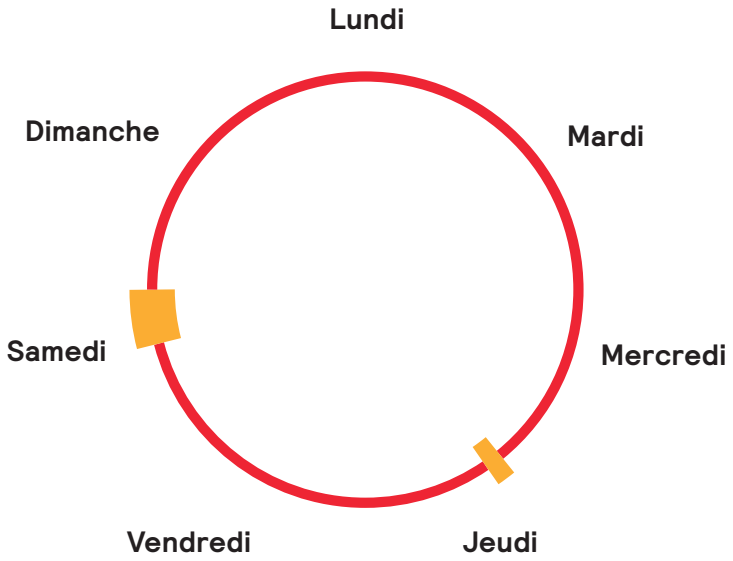
La bibliothèque possède également une ouverture hebdomadaire le mercredi en fin d'après-midi.

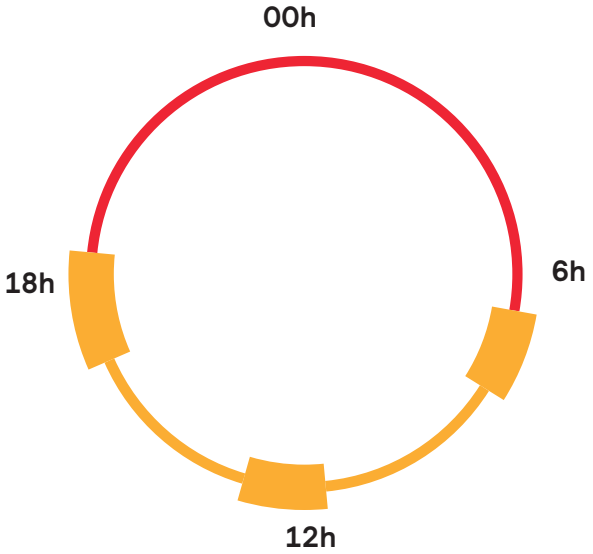
À cela, s'ajoute tous les premiers jeudis du mois, une permanence de la Maison France Services à la Salle des Associations d'une demi-journée.

APPROCHE TEMPORELLE QUOTIDIENNE

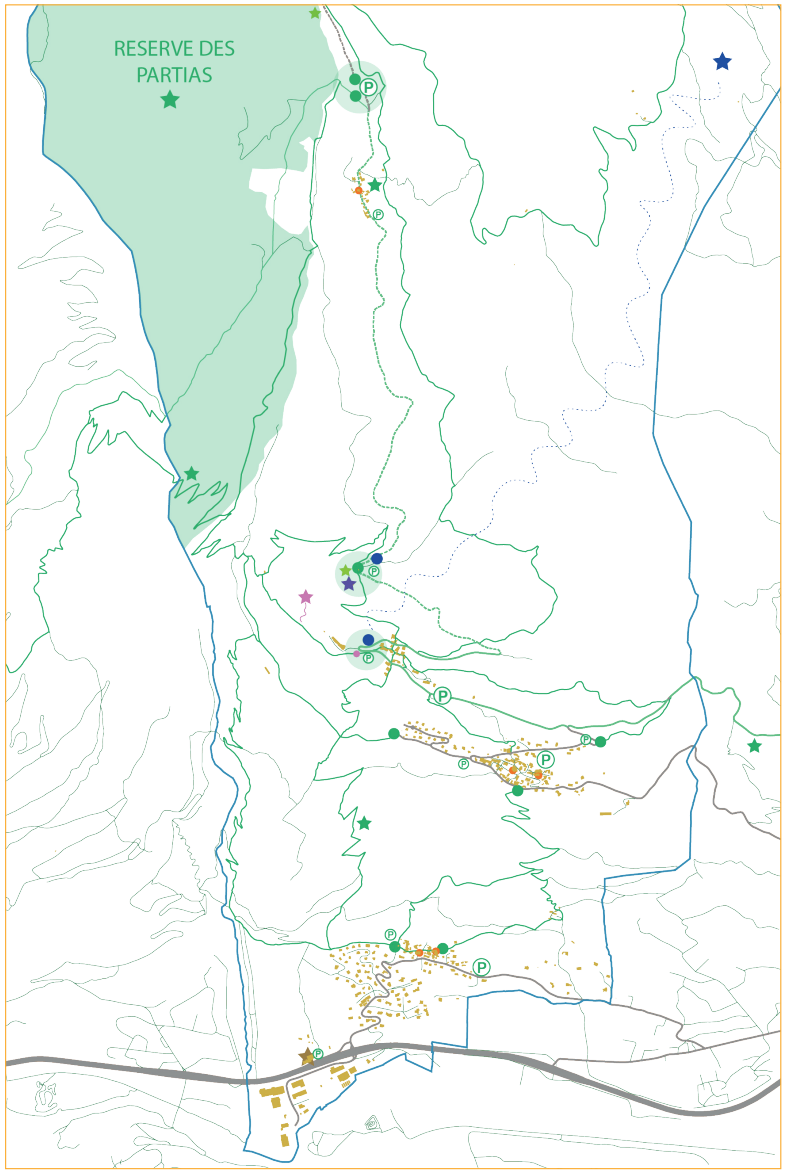
D'après l'analyse des vitesses menée par le Département, les débits de véhicules montrent une amplitude de circulation de 7h à 20h, avec un pic observé au Clos du Vas aux alentours de 18h. Pour le Chef-lieu, le midi est un moment d'affluence particulière (pause repas).

Dans le rythme quotidien intervient également le passage du ramassage scolaire, le matin. Ce temps est un moment de rencontre entre enfants/adolescents, mais également entre parents, notamment pour l'abri bus central du Clos du Vas.





FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE



TOPOSCOPE

FONCTIONNEMENT TOURISTIQUE

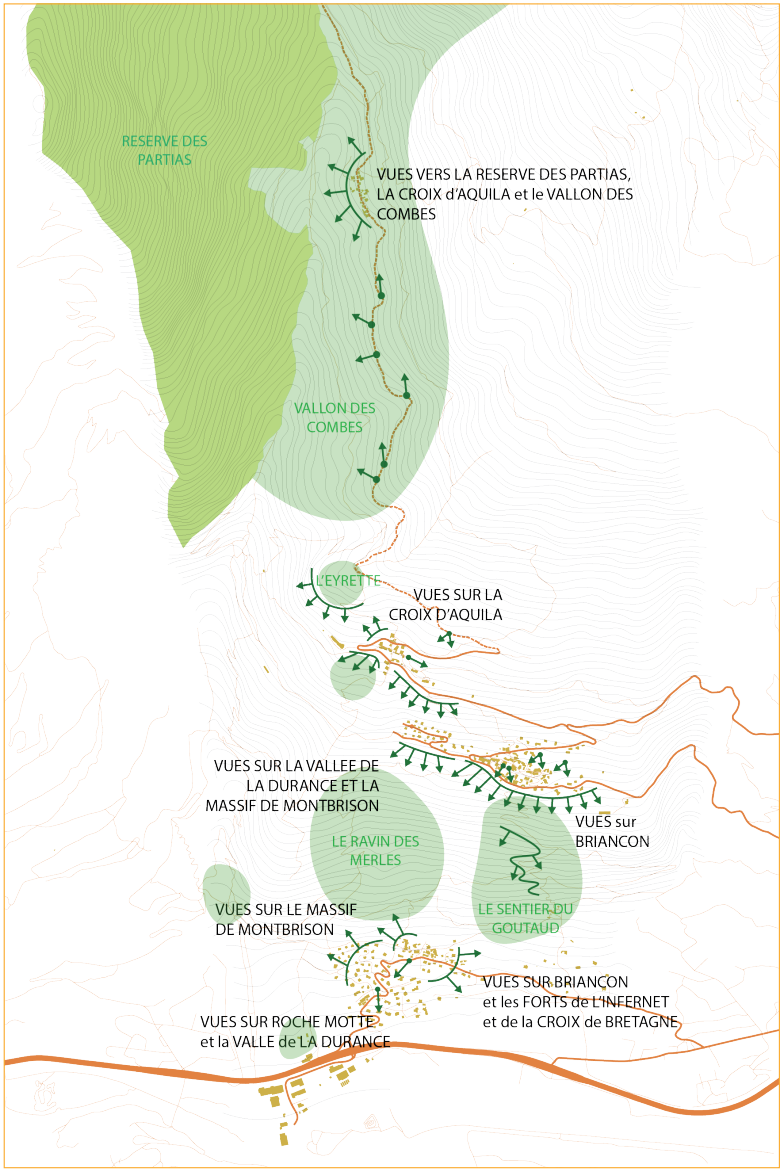
Le territoire de la commune présente une grande possibilité d'activités de montagne, soutenue par la présence de la réserve naturelle des Partias et d'une grande zone skiable sur le massif du Prorel, accessible rapidement en ski de randonnée grâce à la route qui est déneigée jusqu'à 1600m d'altitude en hiver.

L'attrait touristique du territoire de la commune correspond aux « saisons » touristiques : pendant la saison d'hiver pour les activités de ski de randonnée et de raquettes, pendant la saison d'été pour la randonnée et le VTT principalement. Ces activités de plein air attirent cependant les « locaux » tout au long de l'année, même aux intersaisons, et notamment pour l'escalade, le parapente, etc.

Les « départs » de sentiers ont été aménagés et balisés, des zones de stationnement ont été prévus en lien avec l'accès à la réserve des Partias, des aires de pique-nique sont présentes aussi.

L'accès aux activités de plein air se fait cependant aujourd'hui de manière assez empirique, et on note le manque de signalisation efficace pour les zones de stationnements (certains visiteurs ne se garent pas aux endroits qui leur sont dédiés et « encombrent » les espaces publics des résidents), le manque de signalisation pour certains sentiers ou leur déconnexion avec les parkings dédiés, le manque de bancs, entre autres.

PATRIMOINE ET PAYSAGE



GRAND PAYSAGE ET POINTS DE VUE

Le territoire est largement ouvert sur ce grand paysage et offre quasiment partout des vues remarquables sur les massifs et vallées du grand Briançonnais.

Chaque hameau, malgré des fonctionnements isolés, s'inscrit dans paysage commun qui est très apprécié et qui est pratiqué dans son ensemble par les habitants de la commune.

Le sentiment d'appartenance à Puy Saint André passe donc aujourd'hui en priorité par une appropriation du patrimoine naturel et paysager plutôt que par le fonctionnement collectif des villages.

PATRIMOINE ET PAYSAGE

PAYSAGE MONTAGNARD

En occupant un dénivelé de près de 1500m, la commune s'étale à l'Adret, entre étages montagnard, subalpin et alpin, englobant un paysage extrêmement varié. A l'étage montagnard, la mixité des forêts s'ajoute aux espaces ouverts agricoles : prairies de fauche, anciennes terrasses de cultures, chemins vicinaux et canaux d'irrigations. Au-dessus, l'étage subalpin et l'importante gestion des ressources forestières, l'étage alpin et ses grands espaces de pâturage... Ces paysages et ces climats qui composent la commune sont une richesse infinie pour inviter à un aménagement d'espaces variés, respectueux de la biodiversité, et en lien avec son histoire.

Les hameaux prennent place dans la partie basse de ce milieu naturel. Le vaste coteau en adret est constitué de pelouses et de pâturages naturels, de prairies et d'anciennes terrasses agricoles. Des espaces boisés entrecoupent cette partie du territoire, notamment la ripisylve du torrent de Sachas et la végétation accompagnant les ravins séparant les 2 parties urbanisées.

POTENTIEL AGRICOLE

Une majorité du territoire communal est dédié aux landes d'estives. Ces espaces sont situés essentiellement au-dessus de 1600m d'altitude, au-dessus du Puy Chalvin et dans le vallon des Combes.

Dans la partie basse de la commune, les espaces ouverts sont dédiés principalement aux prairies permanentes. Ces espaces à identité agricole marquent le paysage de la commune et peuvent être support de la vie en communauté : Jeux d'enfants, promenades, notamment.

De nombreux jardins potagers sont présents sur la commune, parfois dissociés du logement et regroupés en frange des villages (notamment pour les hameau historiques). Ces espaces, qui profitent des anciennes formes de terrasses, entretiennent aussi des haies mixtes d'une grande variété. De même, un verger communal et un jardin partagé ont vu le jour récemment sur une ancienne terrasse de culture à l'Ouest de Pierrefeu.

Pratique du potager, jardins partagés, implication des agriculteurs de la commune (formation au bouturage, entre autres), prairies de fauche accessibles, arbres fruitiers, haies mixtes productives (cerisiers, groseilliers, framboisiers, noisetiers, fraisiers, etc.), anciennes terrasses inoccupées, réseau de canaux entretenus par une ASA active... La commune dispose d'un bon potentiel en terme d'urbanisme agricole, car elle combine la présence du milieu agricole avec une bonne implication des agriculteurs et des résidents.







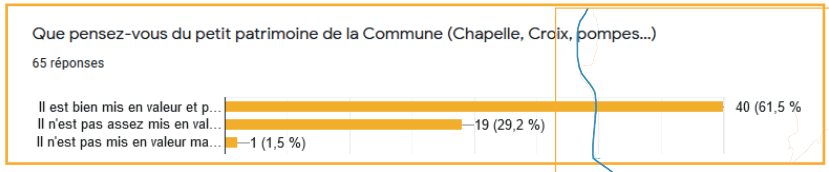
PATRIMOINE ET PAYSAGE

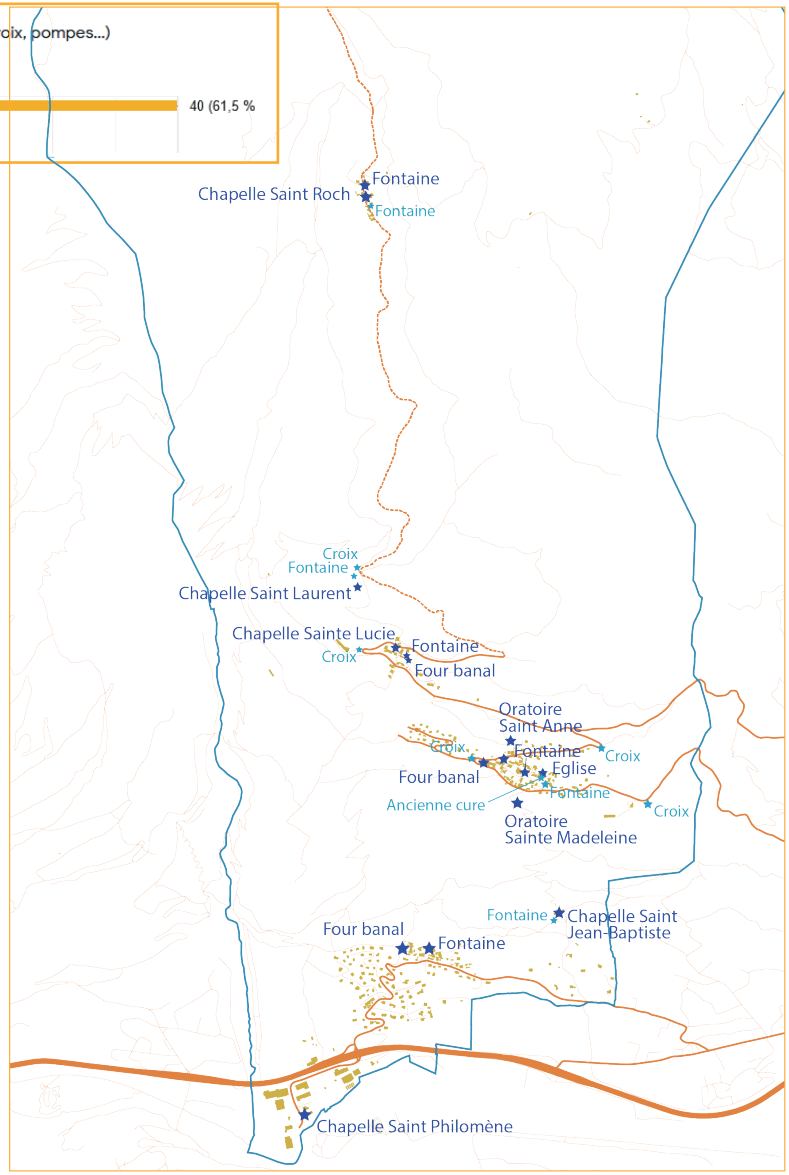


LEGENDE

- FORET de CONIFERES
- FORET MIXTE
- CULTURES FOURAGERES
- PRAIRIES PERMANENTES
- LANDES ET ESTIVE
- ESPACE NATUREL
- ESPACES AMENAGES (jardins, potagers)
- LIMITE RESERVE DES PARTIAS
- CANAUX
- ELEVEUR - PRODUCTEUR de FROMAGE
- MARAICHER PERMACOLE
- JARDIN PARTAGE
- VERGER COMMUNAL

PATRIMOINE ET PAYSAGE





LEGENDE

- Patrimoine identifié au titre du L151-19
- Patrimoine identifié comme notable

PATRIMOINE BÂTI

De nombreux éléments patrimoniaux vernaculaires sont présents sur la commune, essentiellement au sein des hameaux historiques. Ils sont tous bien identifiés par les habitants, qui attachent une grande importance à leur entretien, à leur mise en valeur et à leur utilisation (les fontaines et les fours, notamment).

La Chapelle Sainte Lucie située au cœur du hameau de Puy Chalvin est le seul monument classé aux monuments historiques.

Dans l'ensemble, les participants à l'enquête ont jugé que le patrimoine était bien mis en valeur et participait à la qualité des espaces publics.
Toutefois, certains soulèvent le manque de visibilité de certains éléments (sur la place Joseph Violin ou la place de la Fontaine à Pierrefeu) dû aux stationnements. Enfin, certains souhaiteraient des assises à proximité de petit patrimoine tel que la fontaine du Chef-lieu.

PATRIMOINE ET PAYSAGE

Liste du patrimoine rural

Patrimoine identifié au titre du L151-19	Village ou Lieu-dit	Parcelle cadastrale
Chapelle Saint Laurent	L'Eyrette	C431
Chapelle Sainte Philomène	Pont La Lame	C1254
Chapelle Sainte Lucie	Puy Chalvin	C181
Fontaine	Puy Chalvin	C191
Four Banal	Puy Chalvin	C1078
Fontaine	Chef Lieu	Public
Fontaine	Chef Lieu	A1762
Fontaine	Chef Lieu	Public
Eglise	Chef Lieu	A1252
Four Banal	Chef Lieu	A1345
Oratoire Sainte Anne	Chef Lieu	A1367
Oratoire Sainte Madeleine	Chef Lieu	B178
Four Banal	Pierre Feu	B768
Fontaine	Pierre Feu	B980
Chapelle du Goutaud	Le Goutaud	B570
Four Banal	Le Goutaud	B571
Chapelle Saint Roch	Les Combes	D614
Fontaine	Les Combes	D1443

Extrait du rapport de présentation du PLU (2017)







CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Portant sur la question des espaces publics, voilà les éléments que l'on peut retrouver dans les documents cadres du territoire :

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL

AXE 2 : REUNIR LE BRIANÇONNAIS AUTOUR DE SES COMPLEMENTARITES

- Une offre de transport étoffée étendu
- Le développement des éco-mobilités

AXE 3 : L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE COMME AMBITION DU DEVELOPPEMENT

- Des paysages à entretenir, vecteur d'attractivité et promotion du tourisme de pleine nature et du tourisme culturel.
- Promouvoir un développement du territoire durable, respectueux des ressources

PLAN LOCAL D'URBANISME

AXE 1 : LE PAYSAGE APPARTIENT À TOUT LE MONDE – Respecter l'environnement et les lieux

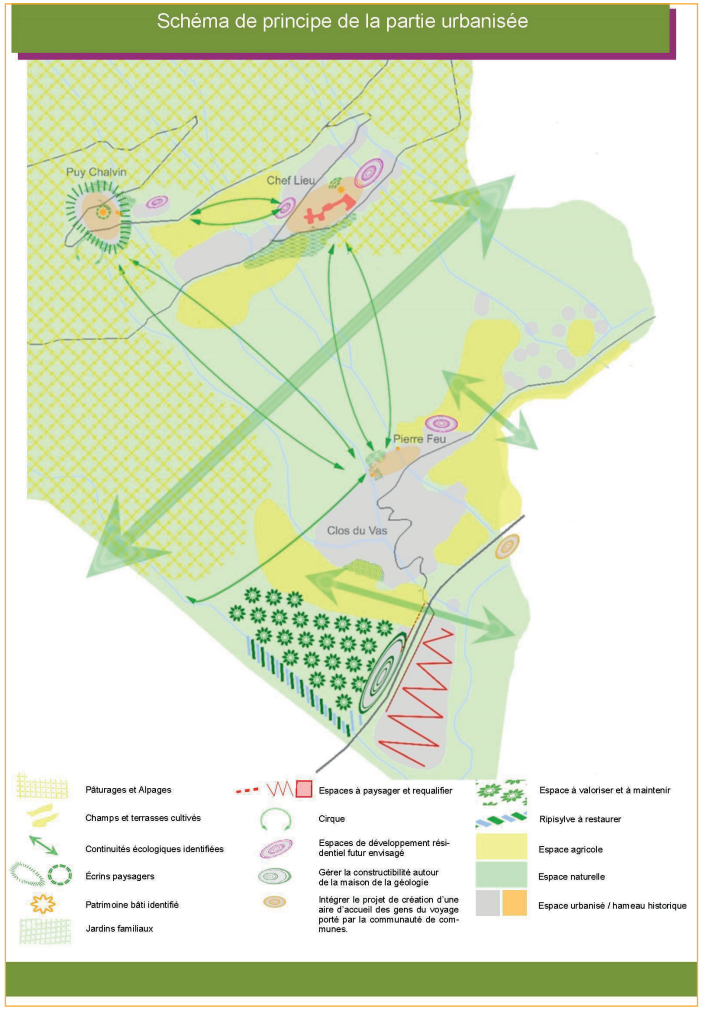
- Respecter les ruptures paysagères
- Déterminer des éléments qui participent au maintien, à l'appropriation et à la valorisation des paysages
- Paysager l'entrée ouest de la Commune
- Prendre en compte les risques naturels

AXE 2 : NOS VILLAGES AU QUOTIDIEN, AUJOURD'HUI ET DEMAIN – Etre en harmonie avec les nouveaux choix de vie et répondre aux nouvelles vulnérabilités

- Améliorer la qualité et l'ambiance villageoise
- Gérer et optimiser le stationnement dans les hameaux historiques
- Hiérarchiser les accès en fonction des sites et des lieux
- Renforcer les équipements lorsque nécessaire
- Rassembler les habitants, créer du lien social

AXE 3 : NOUS N'HÉRITONS PAS DE LA TERRE DE NOS PARENTS, NOUS L'EMPRUNTONS À NOS ENFANTS – Vivre le territoire et assumer pleinement la place de Puy Saint André dans l'agglomération Briançonnaise

- Pérenniser, intervenir, installer : un engagement pour l'agriculture
- Valoriser et maintenir « le sacré joli coin » au-dessus de la Maison de la Géologie
- Préserver le réseau de sentiers et le développer pour favoriser les échanges et rencontres entre les habitants
- Gérer la distribution de l'eau
- Maintenir la réserve naturelle des Partias
- Entretenir et valoriser le patrimoine



Extrait du PADD du PLU Communal approuvé en 2017

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

RISQUES	CLOS DU VAS	PIERREFEU	CHEF-LIEU	PUY CHALVIN	LES COMBES
AVALANCHE	-	-	-	-	En entrée et sur le chemin
CHUTE DE BLOCS	-	-	Sur la route vers Briançon et le chemin du Goutaud	-	-
GLISSEMENT DE TERRAIN	-	-	G2	G2	G2, voire G3
RAVINEMENT	-	-	En entrée de bourg	-	En entrée de village
TORRENTIEL	Autour des canaux existants	Autour des canaux existants	Autour des canaux existants	Autour des canaux existants	Autour des canaux existants

A prendre en compte avant d'agir concrètement sur l'espace public

SYNTHÈSE DE L'APPROCHE GLOBALE

- Forces

- **Forte valeur de qualité de vie**
- **Fortes ressources environnementales et paysagères (réserve naturelle, paysages, canaux, vues)**
- **Fort attrait touristique**
- **Solidarité et implication des habitants importante**
- **Des espaces publics reconnus pour leur rôle de support de lien social**
- **Des pratiques collectives respectueuses de l'environnement issues de l'histoire de Puy Saint André (canaux, entretien des sentiers, respect des espaces naturels...)**

- Faiblesses

- **Une commune fragmentée en entités séparées et une rupture entre le haut et le bas**
- **Un fonctionnement des échanges et des mobilités principalement tourné vers la voiture et le long d'un axe**
- **Une très faible qualité d'aménagement des espaces publics**
- **Aucune activité commerciale (hors activité économique d'hébergement touristique) hormis la vente à la ferme et l'épicerie ambulante**

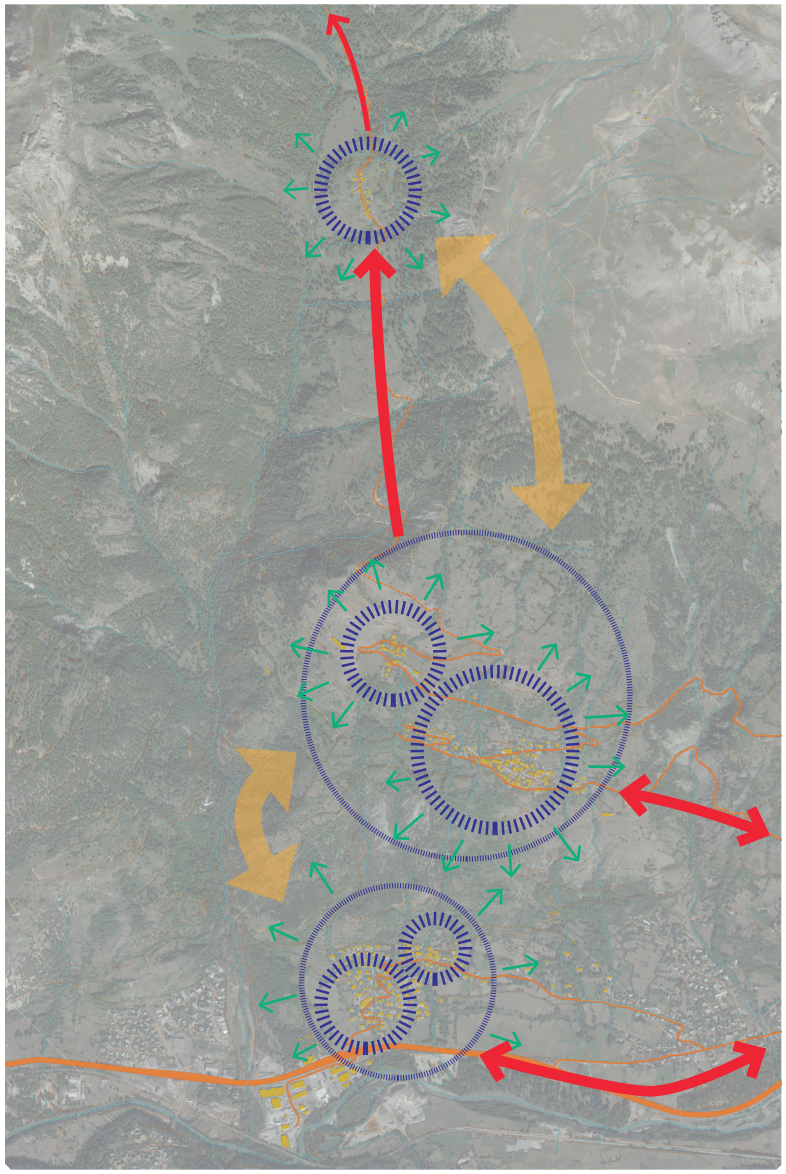
- Opportunités

- **La volonté de se retrouver sur les espaces publics exprimée par l'ensemble des habitants**
- **La montée de l'éco-tourisme et des pratiques respectueuses de l'environnement**
- **Les pratiques de mobilité alternatives à l'autosolisme**
- **Un schéma de mobilités et une étude à venir sur l'accessibilité des espaces naturels à l'échelle de la CCB**

- Menaces

- **Le tourisme tel qu'il est apporte des nuisances importantes liées aux flux (vélo, voiture)**
- **Une dynamique de cité-dortoir augmentant les voitures et diminuant le lien social qui s'installe dans certains hameaux**
- **L'augmentation du nombre de résidences secondaires**

SYNTHÈSE DE L'APPROCHE GLOBALE



SYNTHÈSE DES ENJEUX

Construire des centralités dans chaque hameau afin de stimuler le lien social et la qualité de vie

Réunir les hameaux proches

Relier les hameaux de la Commune

Préserver et valoriser les liens des hameaux à la montagne et ses richesses

Maîtriser les flux voitures accédant à la Commune et rejoignant la Réserve des Partias

APPROCHE LOCALE

CLOS DU VAS - FONCTIONNT DU HAMEAU

FONCTIONNEMENT DU HAMEAU

- **Un lotissement fortement tourné vers Briançon**

Les habitants sont pour la plupart actifs, travaillant dans l'agglomération Briançonnaise. Ils y consomment et y travaillent et le Clos tend à devenir une « cité dortoir ».
De plus, l'école n'étant pas à Puy Saint André, les liens avec Saint-Blaise, où l'une des écoles les plus proches se trouve, sont particulièrement importants.

- **Des quartiers au sein même du lotissement**

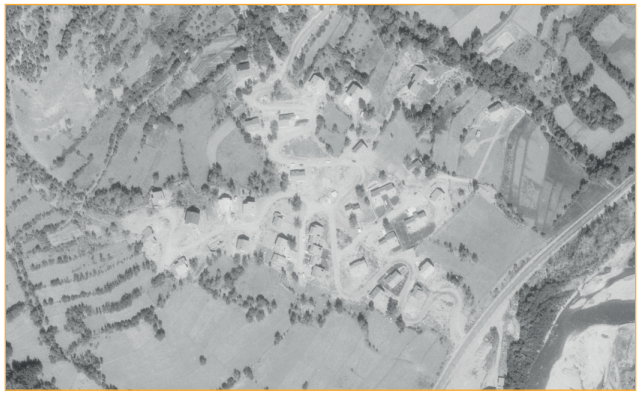
Les gens s'identifient à l'impasse dans laquelle ils habitent et des sentiments d'appartenance à un « quartier » existent. La forme pousse également à cela, avec l'entrée dans « le Champ Guy » qui crée un effet de seuil.

- **Un tout-voiture dangereux pour les rencontres et les enfants**

Le Clos du Vas est un lotissement dont les terrains sont développés le long d'axe routiers. Aucun espace public à destination de piétons n'a été créé, mis à part le petit espace pour enfants au centre du hameau. Les enfants jouent alors sur la route, créant des problématiques de sécurité routière.

- **La maison de la géologie mise à l'écart du bourg**

La maison de la géologie, qui constitue un équipement touristique important de Puy Saint André, est à l'écart du hameau. Les liaisons piétonnes et modes doux ne sont pas travaillées afin de promouvoir des liens entre l'équipement et les habitants du hameau.



Le Clos du Vas en 1980



Le Clos du Vas en 2003



ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Construire une centralité pour le Clos du Vas afin de connecter tous les quartiers

Conserver l'appartenance et le sentiment de voisinage au sein des impasses tout en évitant le repli sur soi

Relier le Clos du Vas à la maison de la géologie

Accompagner l'urbanisation afin de reconnecter le Clos du Vas à Pierrefeu

Requestionner le rapport public/privé et chercher à développer des espaces communs

CLOS DU VAS - FONCTIONNT DU HAMEAU







CLOS DU VAS - MOBILITÉS

DANGERS LIÉS AUX VOITURES

Une voirie départementale sinueuse et large, poussant les voitures à rouler vite tout en limitant leur visibilité. Des chicanes ont ainsi été installées de manière à faire ralentir les véhicules, mais provoquant des rétrécissements dangereux de la voie.
Le carrefour de l'entrée du Clos du Vas sur la route nationale est dangereux et nécessiterait un aménagement sécurisant. Cela est d'autant plus important lors de la saison touristique avec l'augmentation du trafic.
Les voitures arrivent à vive allure de Pierrefeu par la route départementale. Les trottoirs étant étroits et discontinus, cela peut poser problème.

STATIONNEMENT

L'unique zone de stationnement identifiée au Clos du Vas est le stationnement central, au-dessus de l'abri bus.
Les personnes interrogées, de par l'espace disponible sur leur parcelle, se garent chez eux pour une bonne partie.
Les voies en impasses sont également utilisées pour se garer devant chez soi. Le stationnement ne semble pas une contrainte importante pour le Clos du Vas.

TRANSPORTS EN COMMUN

Un « transport à la demande » (TAD) organisé par la CC du Briançonnais est disponible pour les habitants de Pierrefeu et du Clos du Vas. Celui-ci n'est toutefois que peu utilisé.
Le transport scolaire présente deux arrêt au Clos du Vas :

- Sur la place centrale, l'arrêt est à destination des « petits » : école maternelle et élémentaire de Saint-Blaise
- A la sortie vers la route nationale, l'arrêt est à destination des plus âgés : collégiens, lycéens de Briançon.

Ces abris sont des lieux de rencontre pour les enfants et les parents. Cependant, les cheminements doux (trottoirs, voies cyclables...) vers ceux-ci ne sont pas continus et cela crée un sentiment d'insécurité pour les parents.
A terme, le transport scolaire devrait évoluer vers un transport à destination de tous les habitants. Ces abris sont donc à valoriser.

DÉNEIGEMENT

Le déneigement est réalisé par les services techniques communaux sur toutes les voies communales, avec un Liner uni trac équipé d'une lame de 3 mètres + 1 mètre de débattement. De nombreux points de stocks de neige sont nécessaires



ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Pacifier la trame viaire en faisant ralentir les voitures et en augmentant la visibilité

Sécuriser le carrefour de l'entrée sur la route nationale

Conserver les capacités de déneigement

Offrir un nombre de stationnements suffisant

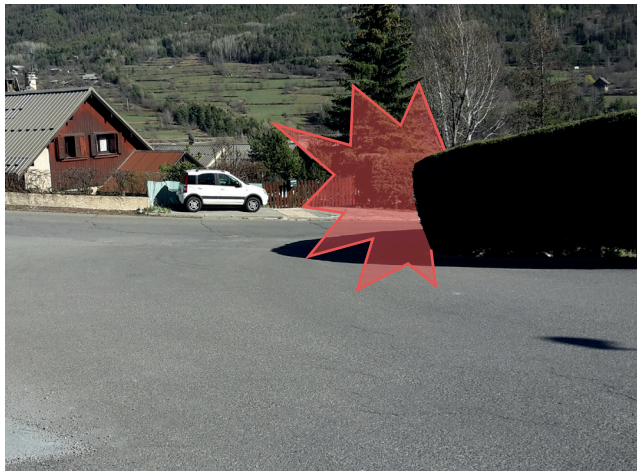
Valoriser les cheminements piétons

Valoriser les abris-bus et améliorer les cheminements doux jusqu'à ceux-ci

CLOS DU VAS - MOBILITÉS







CLOS DU VAS - ESPACES PUBLICS

USAGES DE L'ESPACE PUBLIC

La forme urbaine du lotissement oriente principalement les usages extérieurs vers l'espace privé : jardins, terrasses, cachés derrière les haies, murets ou grillages.
Toutefois, les impasses sont utilisées par certains habitants comme des espaces publics pour jouer, se retrouver, car elles sont apaisées. Les enfants jouent ainsi au ballon ou à des jeux extérieurs sur la chaussée, profitant de la faible circulation, ralentie.

Il existe un unique espace public dédié à des usages piétons et récréatifs : la place centrale.
Equipée d'une table de tennis de table (penchée) et d'un jeu pour enfant vieillissant, cette aire de jeux n'est pas attractive. De plus, celle-ci est directement en lien avec le parking central, posant des questions de sécurité routière pour les enfants les plus jeunes.

Peu d'assises sont disponibles dans le bourg de manière générale. Cela ne pousse donc pas les parents à s'installer avec leurs enfants ni les personnes âgées, ayant besoin de bancs de repos au cours d'une balade.

Comme pour l'ensemble des habitants de la Commune, les sentiers et la montagne sont des lieux de balade réguliers. Les sentiers empruntés depuis le Clos sont ceux du torrent de Sachas et celui du Goutaud, au-dessus de Pierrefeu.

Les espaces à l'arrière de la maison de la géologie semblent constituer une réserve foncière de qualité pour des espaces de loisirs. Le PLU identifie ce « joli coin » comme un enjeu de la valorisation des espaces publics.

Malgré la forme urbaine du Clos du Vas, les retours habitants font la demande d'un lieu de rencontre à destination de toutes et tous : abrité, central, intergénérationnel, lieu de rencontre, avec une aire de jeu pour enfant et un terrain de pétanque... Ce lieu pourrait accueillir des évènements entre voisins.

Les jeunes et les enfants ont peu d'espace dédié pour jouer et s'amuser. La montagne s'avère être un terrain de jeu rappelé par certains habitants mais des demandes de lieux ont émergé : bike-park, aire de loisirs avec terrain de sport...

Enfin, les « bibliothèques de rue » installées dans les anciens abri bus sont plébiscitées par les habitants.

MATÉRIAUX

L'enrobé est le matériau largement dominant du lotissement. On retrouve néanmoins à quelques endroits, dans les petits chemins, des revêtements plus « naturels ».



ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Valoriser les usages de l'espace public et stimuler le lien social en créant un espace de rencontre destiné à toutes et tous

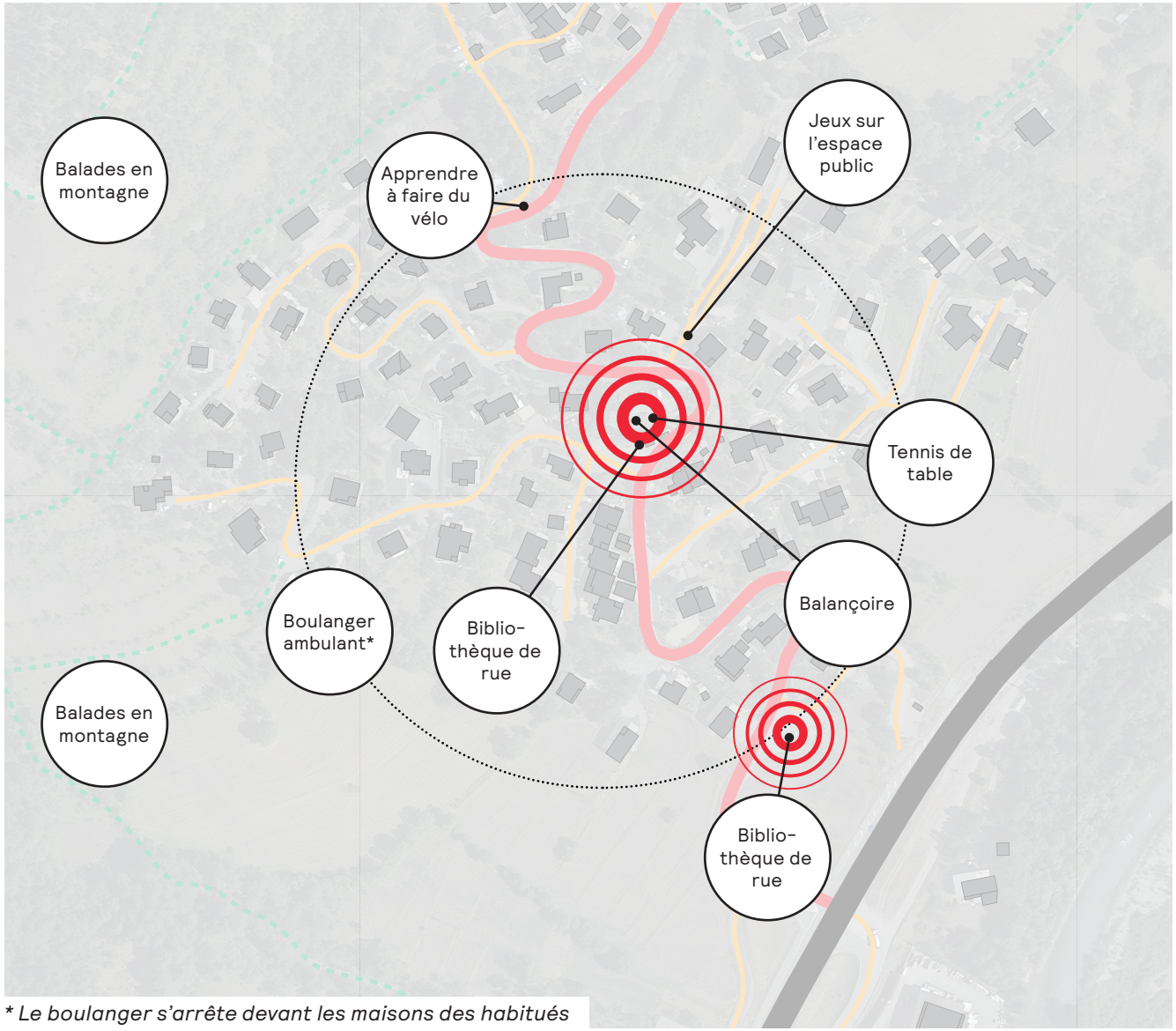
Offrir un espace de jeu pour les enfants du hameau voire de Pierrefeu

Développer des matériaux plus « piétons » dans l'espace public

Développer le réseau de cheminements doux hors de la trame viaire principale sur lesquels les usages peuvent être sécurisés

Développer les espaces publics autour de la maison de la géologie

CLOS DU VAS - ESPACES PUBLICS



** Le boulanger s'arrête devant les maisons des habitués*







CLOS DU VAS – PATRIMOINE

PATRIMOINE BÂTI

Le Clos du Vas ne possède pas de patrimoine bâti identifié ni de petit patrimoine (croix, oratoire...).

PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

Le Clos du Vas est situé en bas de la Vallée est possède quelques points de vue sur le versant opposé. Il faut néanmoins sortir du bourg pour avoir des points de vue sur le massif de Montbrison et la Croix d'Aquila.

Le paysage proche est de faible qualité, les limites entre public et privé étant principalement gérées par des haies et des murets. Cela ne participe pas à rendre le hameau accueillant, comme peuvent l'être les Combes ou Puy Chalvin.

L'eau reste un élément remarquable du patrimoine pour le Clos du Vas avec deux canaux qui arrivent dans le lotissement et qui pourraient faire l'objet de valorisation.

Le « sacré joli coin », comme son nom l'indique, est identifié dans le PLU comme un lieu de qualité paysagère et naturelle, pouvant être valoriser. Toutefois, le Clos du Vas n'est pas relié de manière qualitative à cet espace.

Les sentiers constituent évidemment les meilleurs accès au patrimoine naturel à proximité du Clos du Vas. Il est nécessaire d'en maintenir l'accès rapide et aisé, et de les valoriser pour permettre à toutes et tous d'y accéder (familles, enfants, seniors...) tout en évitant les conflits d'usage (vélo/piéton, tranquillité/lieu de rencontre...).



ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Conserver les points de vue et s'appuyer dessus pour créer des espaces de pause et de rencontre dans l'espace public

Valoriser l'accès au patrimoine naturel à proximité du hameau

Développer les espaces derrière la maison de la géologie

Valoriser la place de l'eau dans le paysage du hameau là où c'est possible

Accompagner la porosité de la limite publique et privée afin de rendre le hameau plus accueillant

CLOS DU VAS - PATRIMOINE



CLOS DU VAS - SYNTHÈSE

- Forces

- **Hameau le plus habité de la Commune avec le Chef-lieu**
- **Une population jeune avec des enfants**
- **Un accès privilégié à Briançon**
- **Une topographie moins impactante**

- Faiblesses

- **Une forme urbaine qui pousse vers l'usage de l'espace privé**
- **L'absence d'un espace public fédérateur**
- **Des problématiques de sécurité routière : manque de visibilité, vitesse, entrée dangereuse sur la nationale**
- **Des cheminements doux mal conçus ou absents**

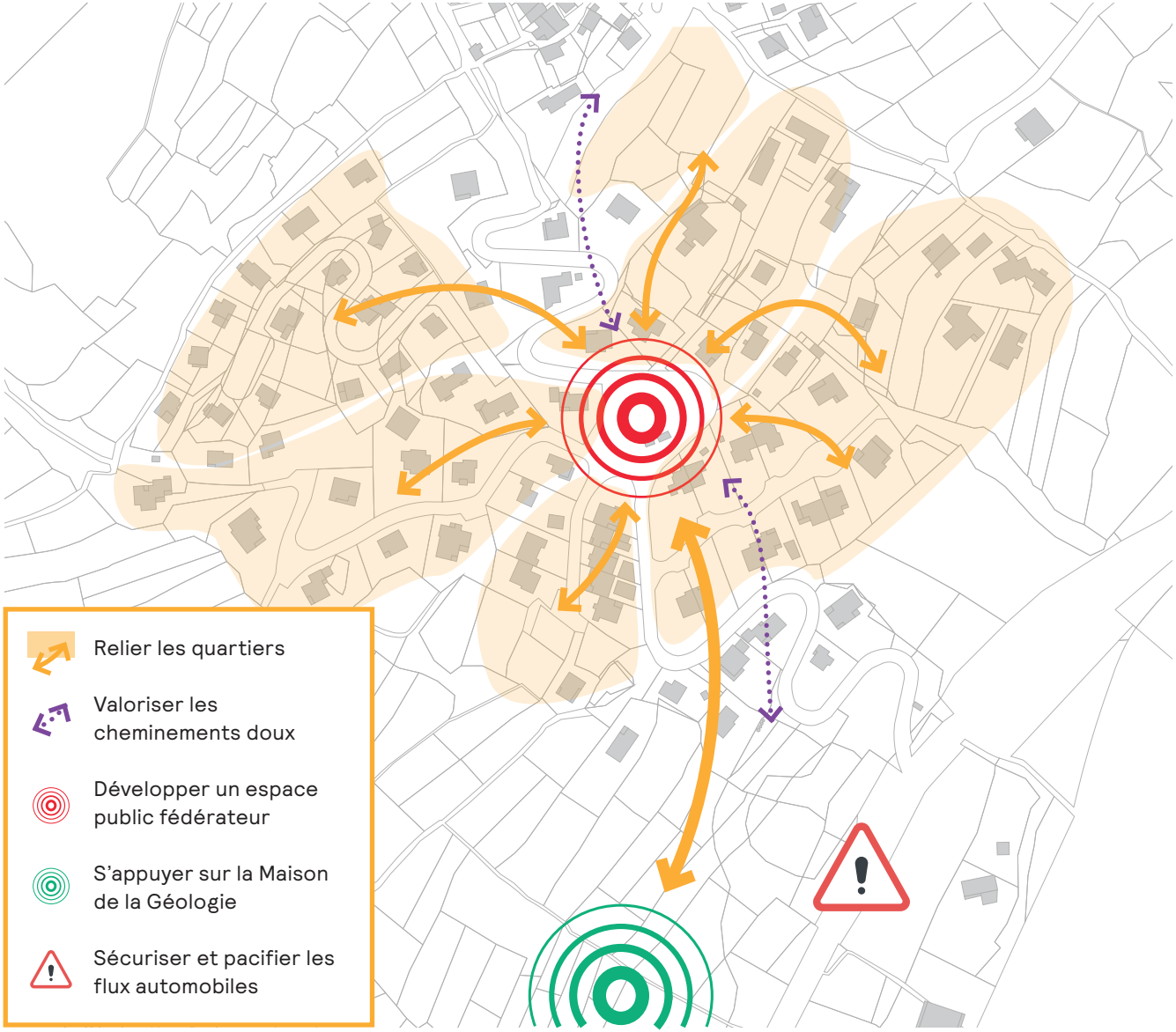
- Opportunités

- **Une dynamique commune entre le Clos du Vas et la Maison de la Géologie**
- **Une reconnexion de Pierrefeu et le Clos du Vas avec le nouveau projet de lotissement**
- **Les abris-bus comme lieux fédérateurs pour parents et enfants (et bientôt tout le monde)**

- Menaces

- **Un repli sur soi des habitants et sur leurs « impasses »**
- **Une dynamique de cité-dortoir augmentant les voitures et diminuant le lien social**

CLOS DU VAS - SYNTHÈSE



ENJEUX

- Reconnecter les quartiers et les habitants du Clos du Vas grâce à un ou des espaces fédérateurs pour toutes et tous
- S'appuyer sur la dynamique de la Maison de la Géologie pour renforcer la vie du Clos du Vas
- Connecter le Clos du Vas à Pierrefeu afin de développer des projets communs
- Pacifier la trame viaire en faisant ralentir les voitures et en augmentant la visibilité
- Sécuriser et valoriser les cheminements piétons vers les points d'intérêts dans le Clos du Vas (abri bus, sentiers, espace central...)
- Sécuriser le carrefour de l'entrée sur la route nationale
- Maintenir l'offre de stationnement tout en limitant son emprise sur l'espace public
- Accompagner la porosité de la limite publique et privée afin de rendre le hameau plus accueillant

PIERREFEU – FONCTIONNT DU HAMEAU

FONCTIONNEMENT DU HAMEAU

- **Un village historique de Puy Saint André**

Pierrefeu est l'un des villages historiques de la Commune. Les anciennes photographies aériennes témoignent d'une structure très resserrée, entraînant une cohésion sociale de village que l'on semble retrouver encore aujourd'hui à travers les retours habitants.

- **Un village branché sur la route départementale, déconnecté du reste**

Malgré la proximité géographique entre le Clos du Vas et Pierrefeu, la connexion entre les deux se fait uniquement par la route départementale, dédiée à la voiture. Dans une logique d'amélioration des liens entre les hameaux (mutualisation d'équipements, développement du lien social...), il serait intéressant de chercher des connexions au-delà de la RD.

- **Un village « traversé »**

Pierrefeu se situe sur la route départementale dont le flux de voitures est important (l'entrée sur la route nationale du Clos du Vas étant dangereuse, certains usagers préfèrent passer par la RD allant à Saint-Blaise). Par ailleurs, le hameau se situe également au croisement de deux sentiers montagnards plébiscités par les VTT. Ceux-ci ne ralentissent pas vraiment dans le village, entraînant alors des problématiques de sécurité routière.





Pierrefeu en 1956



Pierrefeu en 2003

ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Préserver l'esprit village de Pierrefeu dans sa forme urbaine et les espaces publics

Profiter de l'opération de lotissement pour relier Pierrefeu au Clos du Vas et mutualiser certains équipements

Sécuriser la traversée de Pierrefeu

PIERREFEU – FONCTIONNT DU HAMEAU



PIERREFEU - MOBILITÉS

DANGERS LIÉS AUX VOITURES

La route départementale en ligne droite depuis l'entrée du bourg au niveau du cimetière pousse les automobilistes à rouler vite. Ainsi, au croisement de la RD et de la rue montant à la place de la Fontaine, la vitesse des voitures pose problème vis-à-vis de deux types d'usagers :

- Les piétons, dont les enfants qui jouent en partie sur la route et/ou qui se rendent à l'arrêt de bus, situé de l'autre côté de la RD
- Les cyclistes, dont les VTTistes qui descendent depuis les sentiers par le haut du village

STATIONNEMENT

Quelques poches de stationnement sont disponibles dans le hameau de Pierrefeu :

- La place de la Fontaine offre 4/5 places permettant aux riverains de se garer. Cependant, les voitures occupent alors l'espace public et cachent la fontaine
- Des places au croisement de la RD et de la montée à la place de la Fontaine, utilisées par les riverains et les visiteurs des gîtes
- Des places à l'entrée du hameau, dans le cimetière, sont disponibles et peuvent permettre de désengorger le centre
- Le parking du bas, récemment réalisé par la Mairie, mais peu utilisé
- Le parking en face du four banal, en haut du bourg à la sortie des sentiers

Différents type d'usagers utilisent le stationnement communal :

- Les habitants, n'ayant pas toujours la place d'avoir un stationnement sur leur parcelle
- Les touristes séjournant aux gîtes de Pierrefeu
- Les visiteurs : des habitants, du cimetière...

TRANSPORTS EN COMMUN

Pierrefeu bénéficie du TAD intercommunal et possède un abri bus sur la RD.

DÉNEIGEMENT

Le déneigement est réalisé par les services techniques communaux sur toutes les voies communales, avec un Liner uni trac équipé d'une lame de 3 mètres + 1 mètre de débattement.



ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Sécuriser le tronçon de la route départementale passant au centre de Pierrefeu

Limiter les conflits d'usage et les dangers qui en découlent issus du passage des VTT descendant les sentiers et passant par le hameau

Conserver les capacités de déneigement

Offrir un nombre de stationnements suffisant sans occuper les espaces publics centraux

Valoriser les cheminements piétons pour relier les sentiers et le Clos du Vas

Valoriser l'abri bus et améliorer les cheminements doux jusqu'à celui-ci

PIERREFEU - MOBILITÉS









PIERREFEU - ESPACES PUBLICS

USAGES DE L'ESPACE PUBLIC

La rue et la place de la Fontaine mais aussi une portion de la route départementale concentrent les usages piétons de l'espace public : point de rencontre, lieu de fête du 14 juillet, jeux pour les enfants. Cependant ces espaces ont une dimension routière importante : enrobé noir, lieu de stationnement, pas de marquage au sol pour mettre à distance les voitures...

De par sa forme compacte, le hameau de Pierrefeu n'offre pas toujours d'espaces extérieurs privatifs aux logements. Certains enfants de jeunes familles jouent ainsi dans l'espace public, entraînant des problématiques de sécurité routière et de conflits d'usages (voitures arrivant de la route départementale, VTT arrivant des sentiers).

La place du four banal n'accueille pas d'usages piétons à l'heure actuelle. Toutefois, le projet de rénovation de four banal pourrait venir redynamiser cet espace en lui offrant un espace abrité.

MATÉRIAUX

L'enrobé est le revêtement principal du bourg.



ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

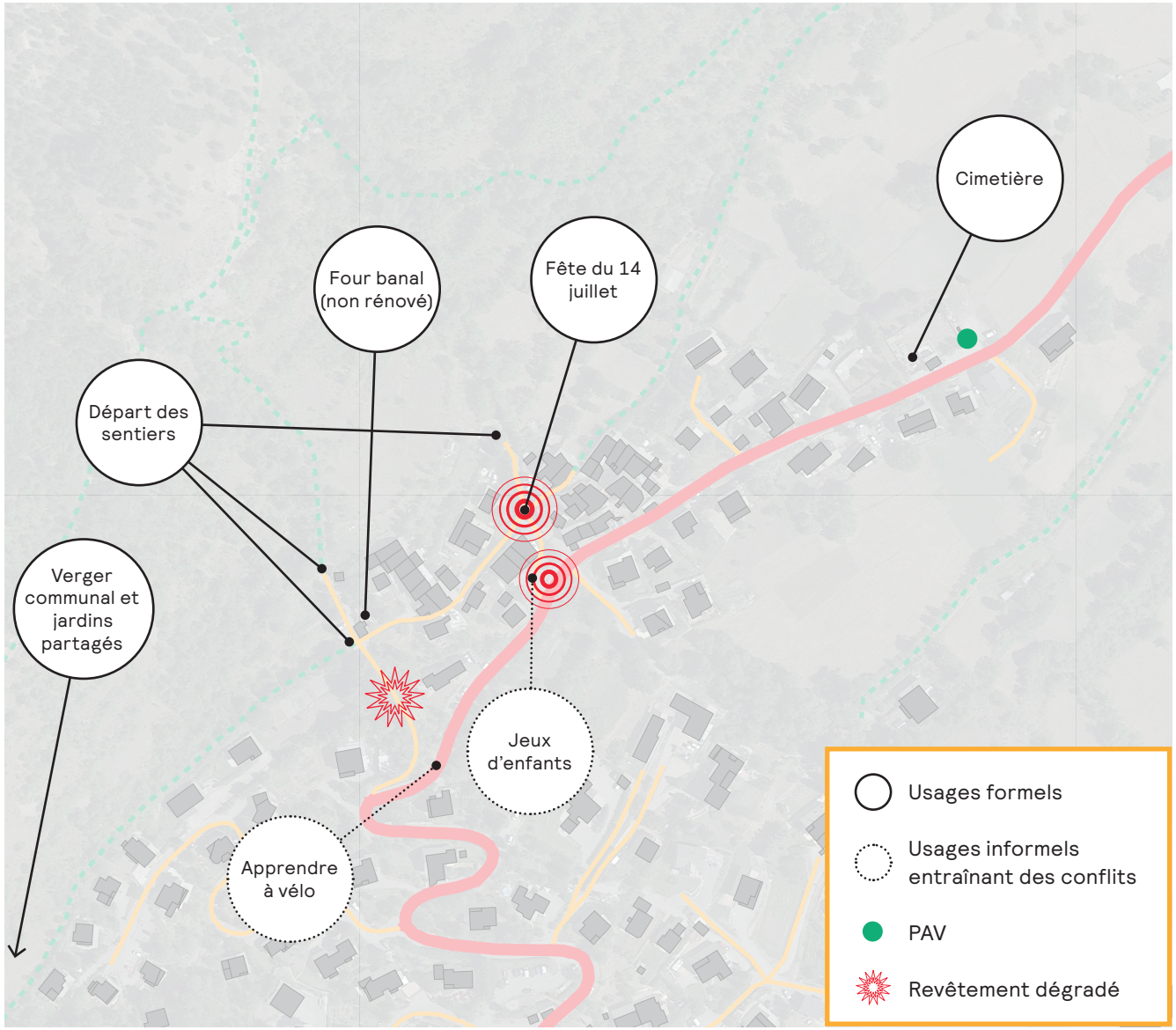
Retrouver des espaces publics fédérateurs à Pierrefeu

Sécuriser les espaces publics face aux conflits d'usages liés aux flux de VTT et de voitures

Développer des matériaux plus « piétons » dans l'espace public

Anticiper le projet de rénovation du four banal et de son lien avec la place de la Fontaine

PIERREFEU - ESPACES PUBLICS







PIERREFEU – PATRIMOINE

PATRIMOINE BÂTI

Le PLU identifie deux éléments de patrimoine bâti pour le hameau de Pierrefeu :

- La fontaine, cachée la majeure partie du temps par les voitures qui stationnent sur la place
- Le four banal, dont le projet de rénovation est à l'étude

Ce petit patrimoine est peu valorisé mais participe à l'esprit du village et pourrait participer à créer de l'usage piéton et du lien social.

PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

Pierrefeu possède de nombreux points de départs de randonnées et de sentiers, dont ceux remontant au Chef-lieu. L'accès à ces sentiers doit être préservé tout en marquant l'entrée du hameau afin de faire ralentir les VTTistes.

La place de l'eau dans le patrimoine de Pierrefeu est importante, avec la fontaine au centre du hameau et un débouché du torrent au niveau de la place du four banal. C'est un atout à valoriser.



ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Valoriser l'accès au patrimoine naturel à proximité du hameau

Valoriser le petit patrimoine du hameau : abords de la fontaine et du four banal

Valoriser la place de l'eau dans le paysage du hameau là où c'est possible

PIERREFEU – PATRIMOINE







PIERREFEU – SYNTHÈSE

- Forces

- **Hameau historique avec un esprit de village développé**
- **Un accès très privilégié aux sentiers et au torrent de Sachas**
- **Un abri bus pour les enfants et bientôt pour tous les usagers**

- Faiblesses

- **Un hameau traversé de toute part : voitures sur la départementale et VTT depuis les sentiers**
- **Un manque d'espaces de jeux pour les enfants du hameau (secondaires comme permanents)**

- Opportunités

- **De plus en plus de familles et d'habitants permettant de développer la vie dans le hameau**
- **Des gîtes accueillant des touristes**
- **Le nouveau lotissement afin de relier Pierrefeu et le Clos du Vas**

- Menaces

- **Risque de conversion de résidences principales en résidences secondaires**
- **L'impact de l'augmentation des stationnements sur le paysage du hameau**

PIERREFEU – SYNTHÈSE



ENJEUX

- Préserver l'esprit village de Pierrefeu dans ses espaces publics
- Aménager un lieu fédérateur
- Connecter Pierrefeu au Clos du Vas
- Sécuriser les traversées de Pierrefeu, en vélo et en voiture
- Offrir un nombre de stationnements suffisant aux différents types d'usagers sans occuper les espaces publics centraux
- Préserver les accès privilégiés aux sentiers depuis Pierrefeu
- Anticiper la rénovation du Four Banal et de son futur usage

CHEF-LIEU - FONCTIONNT DU HAMEAU

FONCTIONNEMENT DU HAMEAU

- **Un Chef-lieu qui concentre les aménités à valoriser**

Le chef-lieu possède la majeure partie des équipements actuels de la Commune : la Mairie, la bibliothèque, une salle associative, un terrain de sport, des points de dépôt d'ordures ménagères (supprimés pour Puy Chalvin).
Ces aménités sont concentrées mais leur accès et leurs usages ne sont pas toujours valorisés. La mairie n'est accessible que par la route départementale, et l'aire de jeux pour enfants de la place J. Violin est peu qualitative et repoussée à l'arrière du rideau de stationnements automobiles.

- **Un chef-lieu sur différents étages**

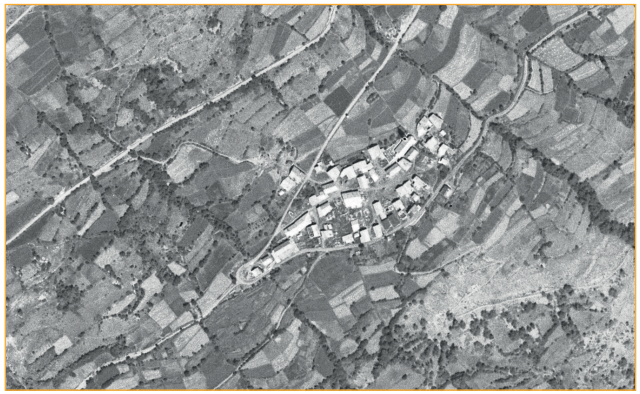
Contrairement à Puy Chalvin, le chef-lieu n'est pas replié sur lui-même. Différents étages peuvent être visibles :

- Le long de la route départementale en bas
- Le cœur du village
- Le long de la route départementale, en haut

Ces étages se ressentent dans le sentiment d'appartenance des habitants. Ils apportent au sentiment d'appartenance au hameau, mais cela ne doit pas conduire à un repli des « quartiers » sur eux, comme au Clos du Vas ou le Villaret lui-même.







Le Chef-lieu en 1961



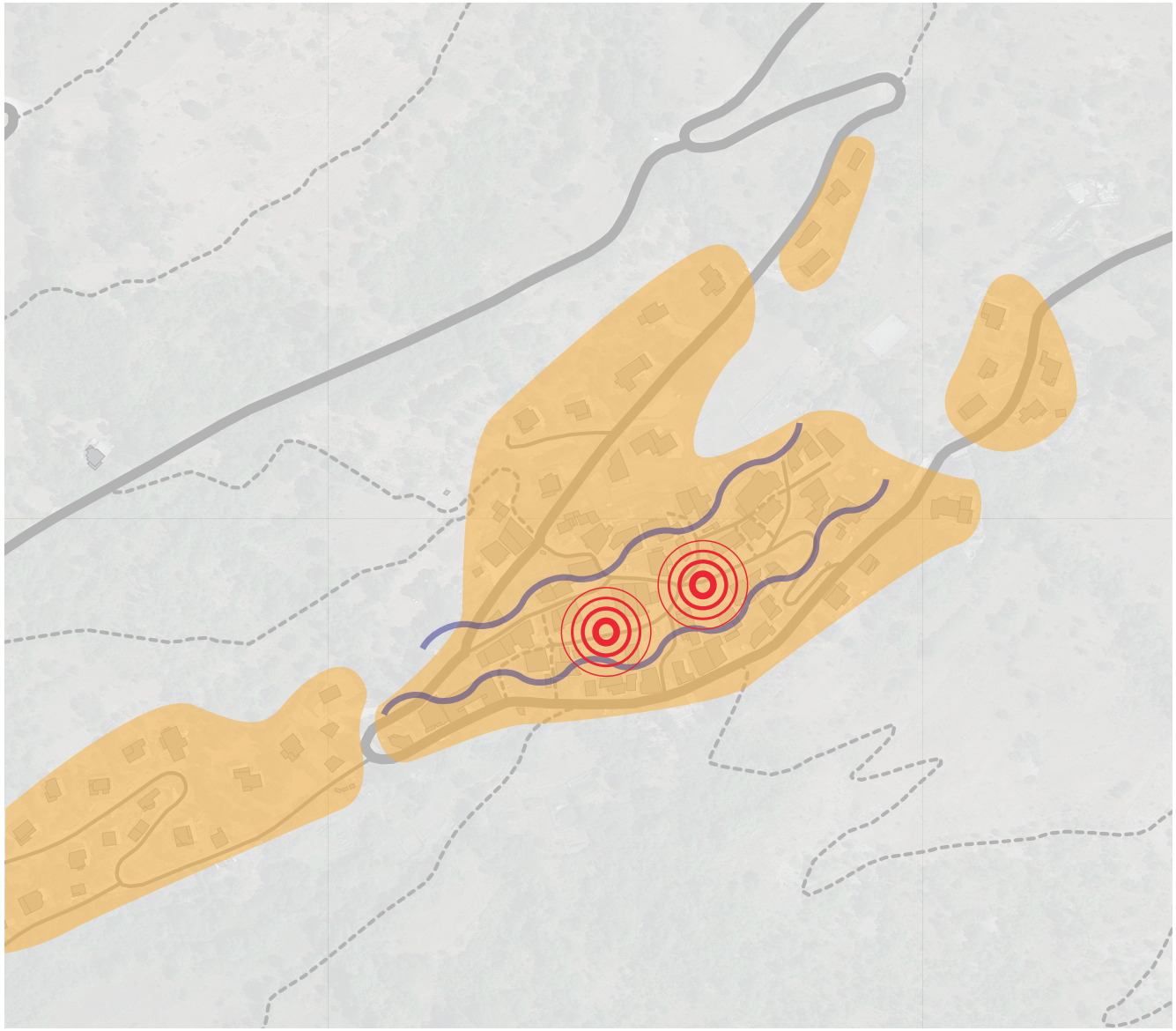
Le Chef-lieu en 2009

ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Développer une vraie centralité au chef-lieu, à la fois dans l'espace public et dans les aménités du Chef-lieu

Reconnecter les espaces du chef-lieu

CHEF-LIEU - FONCTIONNT DU HAMEAU







CHEF-LIEU - MOBILITÉS

DANGERS LIÉS AUX VOITURES

La route départementale en ligne droite à l'entrée basse du bourg laisse les automobilistes rouler vite. On retrouve cette problématique sur le haut du hameau, avec des analyses de vitesses menées par le Département qui montre que seulement la moitié des voitures y passant roulent en-dessous de 36 km/h.
La vitesse est d'autant plus problématique lors de la saison touristique, quand un flux important de voitures monte aux Partias.

Enfin, les espaces publics du centre du hameau sont entièrement dédiés à la voiture. Les enfants doivent donc être surveillés, à moins d'être dans l'aire de jeux (entourée d'une clôture).

STATIONNEMENT

Parmi les parcelles privées, un certain nombre d'espaces de stationnement se trouve le long de la route départementale, impactant le paysage d'entrée de ville.

Hormis les stationnements privés, deux grandes poches de stationnement sont disponibles :
- Sur la place Joseph Violin
- Sur la place de la Fontaine

Les usages piétons en sont ainsi repoussés (aire de jeux pour enfants, lieu de rencontre...) et le petit patrimoine caché (ancienne pompe à incendie).

TRANSPORTS EN COMMUN

Le Chef-lieu possède 3 abris bus qui ne semblent pas nécessaires. Un seul pourrait permettre de plus de concentrer les usagers et créer un lieu de rencontre.

Lors du premier confinement lié au COVID-19, un groupe de covoiturage s'est développé et reste encore utilisé aujourd'hui. Il sera intéressant de le valoriser par un aménagement dédié par exemple.

DÉNEIGEMENT

Le déneigement est réalisé par les services techniques communaux sur toutes les voies communales, avec un tractopelle équipé d'une lame papillon allant jusqu'à 4 mètres d'envergure + 1 mètre de débattement.



ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Faire ralentir les voitures sur les tronçons haut et bas de la route départementale

Dégager une partie des stationnements du centre du hameau au profit des piétons

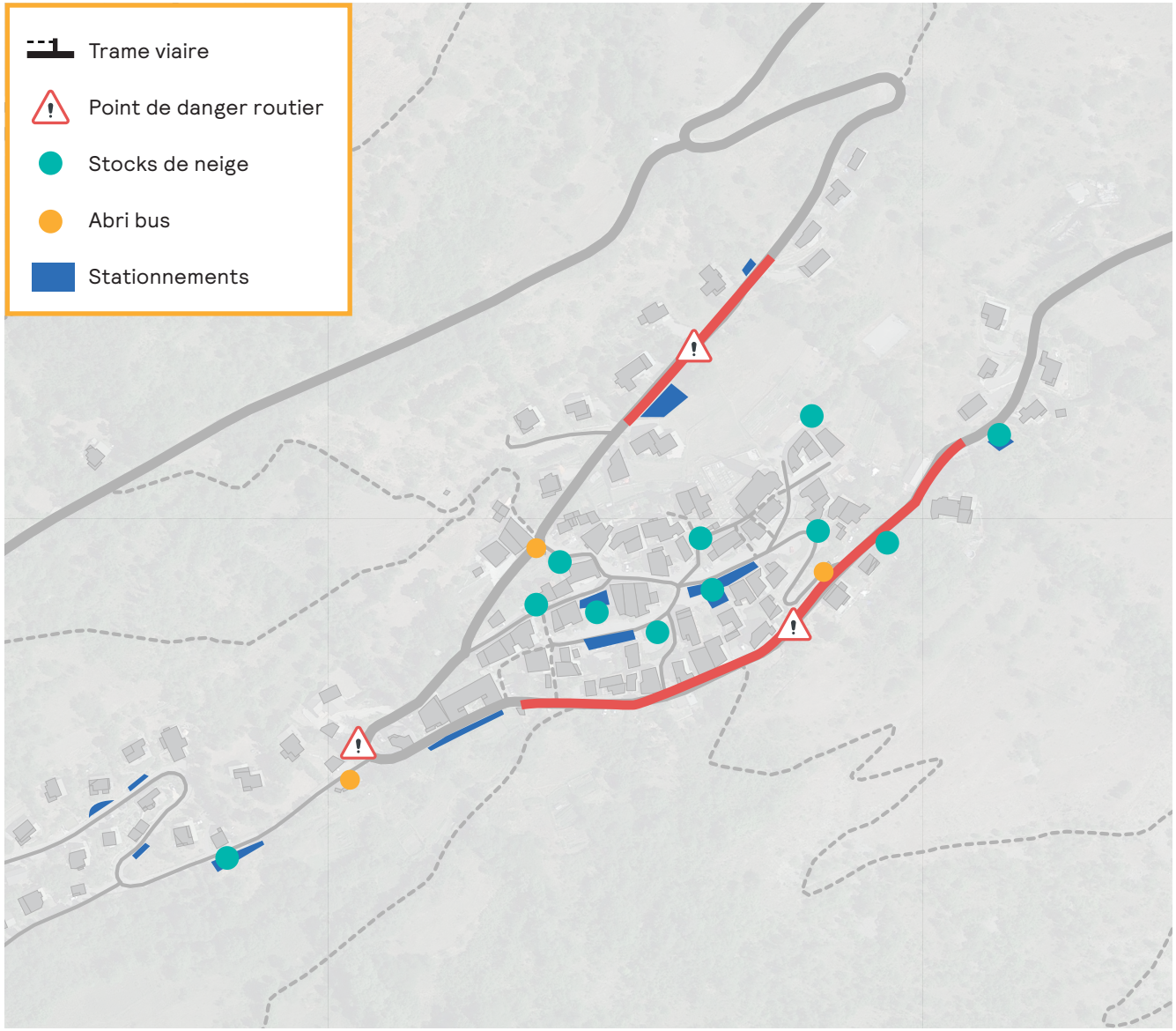
Conserver les capacités de déneigement

Faire l'usage du bus un support pour créer du lien social

Offrir un espace spécifique pour le covoiturage afin de donner de la visibilité à cette pratique

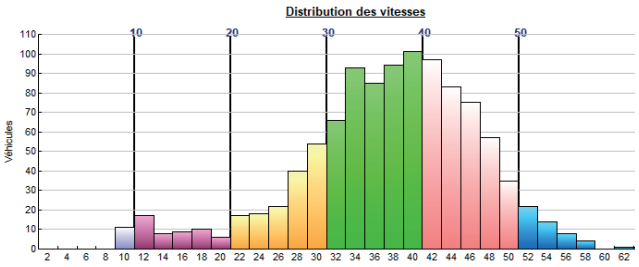
Offrir des espaces sécurisés pour entreposer les vélos

CHEF-LIEU - MOBILITÉS









Extrait de l'analyse des vitesses à Puy Saint André menée par le Département sur la RD35 (mai 2021)

CHEF-LIEU - ESPACES PUBLICS

USAGES DE L'ESPACE PUBLIC

Par la forme urbaine, les usages de l'espace privé débordent sur l'espace public et y apportent du charme. Cependant, la place de la voiture empêche certains usages de se développer, du fait de la faible qualité paysagère ou de la place occupée par les véhicules.

Dans le cadre du budget participatif, parmi l'un des projets proposés, on retrouve la réalisation d'un mini-rampe au niveau du terrain de sport. C'est peut-être l'occasion de le rénover également.

Les deux places centrales, la place Joseph Violin et la place de la Fontaine, sont utilisées principalement pour du stationnement. Pourtant, celles-ci représentent un espace public en centre du village, à l'écart des flux voitures rapides et issus de l'histoire de la Commune (l'incendie ayant ravagé le village et duquel est né la place Violin). Il s'agit de redéfinir les usages de ces places, tout en garantissant la capacité de stationnement des riverains et visiteurs.

On retrouve dans la trame viaire du Chef-lieu de petites venelles qui permettent de se déplacer en dehors des voies accueillant les voitures. Ce réseau est à conserver.

Enfin, l'ancien abri poubelle devant l'église fait aujourd'hui l'objet d'un appel à projet pour sa reconversion. Certains habitants ont exprimé leur souhait d'y garer leurs vélos et leurs motos.

MATÉRIAUX

L'enrobé est le revêtement principal du bourg.

Les abords de l'église ont été travaillés afin de mettre en valeur l'édifice mais cela reste mis à l'écart par l'enrobé devant les abris poubelles.

Enfin, certains matériaux de sol comme celui du parking de délestage en haut du Chef-lieu posent des problèmes liés à la poussière qu'ils génèrent.

NEIGE

Les chutes de neige depuis les toits peuvent poser problèmes sur certains cheminements, tombant au milieu de ceux-ci.



ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Valoriser les usages de l'espace public et stimuler le lien social

Rénover l'aire de jeux pour enfants de la place J. Violin

Développer des matériaux plus « piétons » dans l'espace public

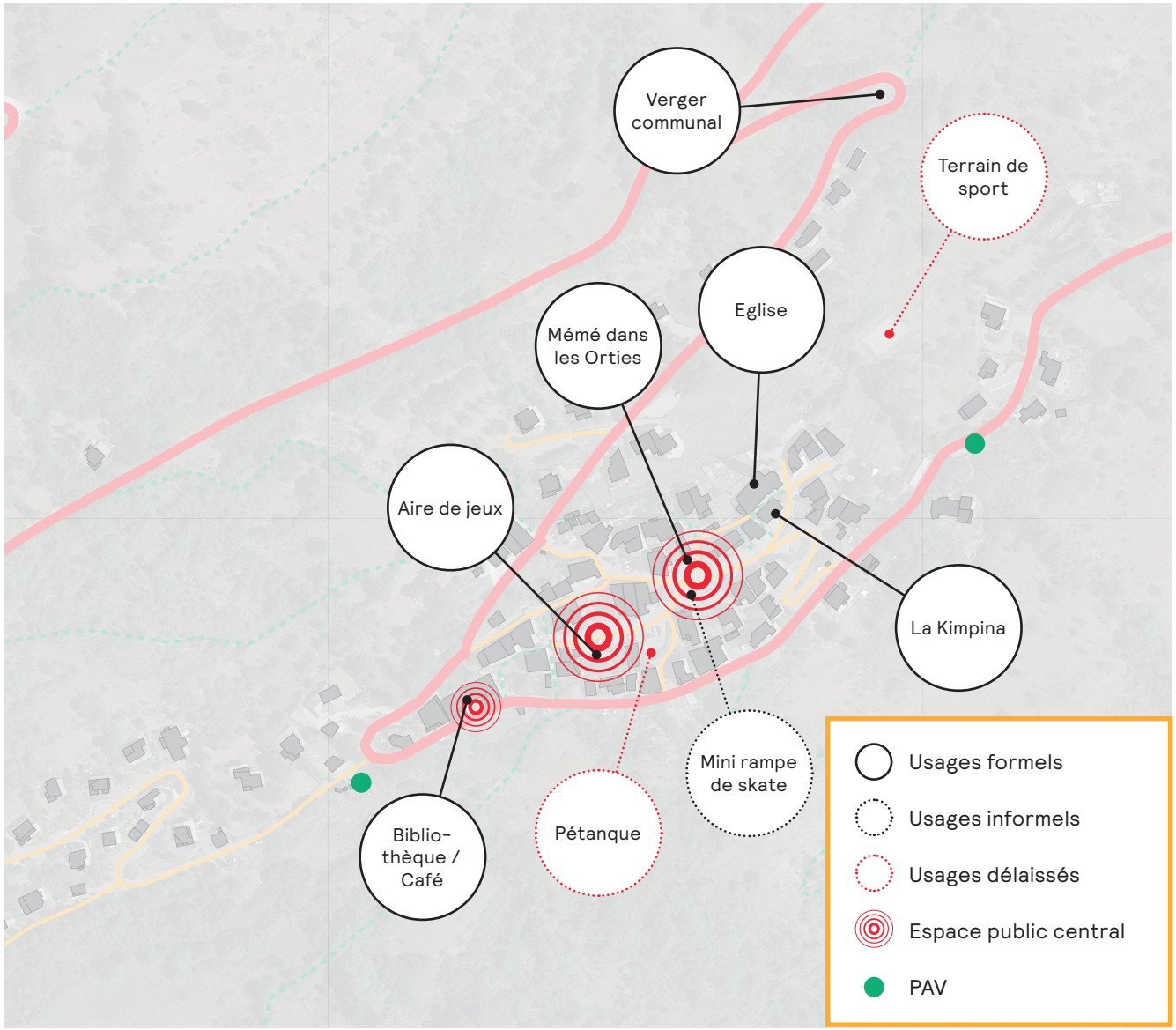
Développer un cheminement reliant la mairie et l'équipement associatif/culturel aux espaces publics centraux

Relier le terrain de sport et la future rampe de skate au chef-lieu

Offrir un espace de qualité à l'arrêt de la Mémé dans les Orties et autre vendeur ambulant

Trouver un usage à l'ancien abri poubelle

CHEF-LIEU - ESPACES PUBLICS









CHEF-LIEU - PATRIMOINE

PATRIMOINE BÂTI

De nombreux éléments de petit patrimoine sont visibles au Chef-lieu. Ceux-ci participent à rappeler l'histoire du village et de l'esprit montagnard.

Cependant, une partie de ce petit patrimoine vit peu, voire pas du tout :

- La fontaine dont la place tire son nom ne coule pas. Cela ne participe alors pas à sa mise en valeur ni à l'usage que pourrait en avoir les randonneurs et autres visiteurs
- Le four banal a été rénové récemment, mais son usage se limite quelques allumages par an
- L'église n'est plus utilisée pour les messes et bien que son clocher soit identitaire de Puy Saint André, ses abords ne sont pas très visibles : mis en valeur par un revêtement de sol différent mais au fond d'une impasse, qui sert de stationnement ou de stock de neige.
- L'ancienne pompe à incendie est à l'arrière des voitures, sans explications ni rappel de l'histoire de Puy Saint André

PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

Les points de vue sont nombreux et de très bonne qualité depuis le Chef-lieu. Les deux places centrales, ainsi que l'arrière du cimetière, le terrain de sport et le bord de la RD au bas du hameau proposent ces vues.
Celles-ci sont à préserver et à valoriser, notamment en pouvant s'y arrêter (ce qui n'est pas toujours le cas, les bancs étant rares).

L'eau existe dans le hameau à travers les fontaines, qui ne coulent pas toutes cependant. On la retrouve dans les sentiers, auxquels on accède rapidement, à condition de trouver leurs entrées...
Les sentiers partent vers Puy Chalvin d'une part, constituant ainsi le début de la montée jusqu'au Partias. Vers le bas, les sentiers rejoignent Pierrefeu et le Clos du Vas.

Certains espaces extérieurs de terrains privés peuvent servir de stockage de matériaux de construction. Certains y voient une perte de qualité paysagère tandis que d'autres y voient les pratiques historiques de récupération et bricolage des villages de montagne.

Enfin, il existe divers espaces verts publics mais peu entretenus dans le Chef-lieu. Ceux-ci pourraient participer à l'embellissement du village.





ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Valoriser le petit patrimoine du hameau ainsi que l'église à travers une intensification des usages

Valoriser les points de vue nombreux du chef-lieu

Valoriser les accès aux sentiers en dégageant et signalant leurs entrées

Valoriser et entretenir les espaces verts

CHEF-LIEU - PATRIMOINE









CHEF-LIEU - SYNTHÈSE

- Forces

- **Hameau le plus peuplé de la Commune**
- **Présence de tous les équipements communaux : mairie, bibliothèque, terrain de sport, PAV**
- **De nombreuses venelles et cheminements piétons déconnectés de la route**
- **Une porosité entre espaces publics et privés qui pousse à l'appropriation et à l'entretien de certains espaces verts par les habitants**
- **Des points de vue de grande qualité sur la montagne depuis l'entrée de ville et des espaces centraux**

- Faiblesses

- **Une mairie et bibliothèque/café associatif déconnecté des espaces publics centraux**
- **Des espaces publics envahis par la voiture**
- **Une mairie et bibliothèque/café associatif déconnecté des espaces publics centraux**
- **Une vitesse excessive des véhicules sur la RD35, en haut et en bas du Chef-lieu**

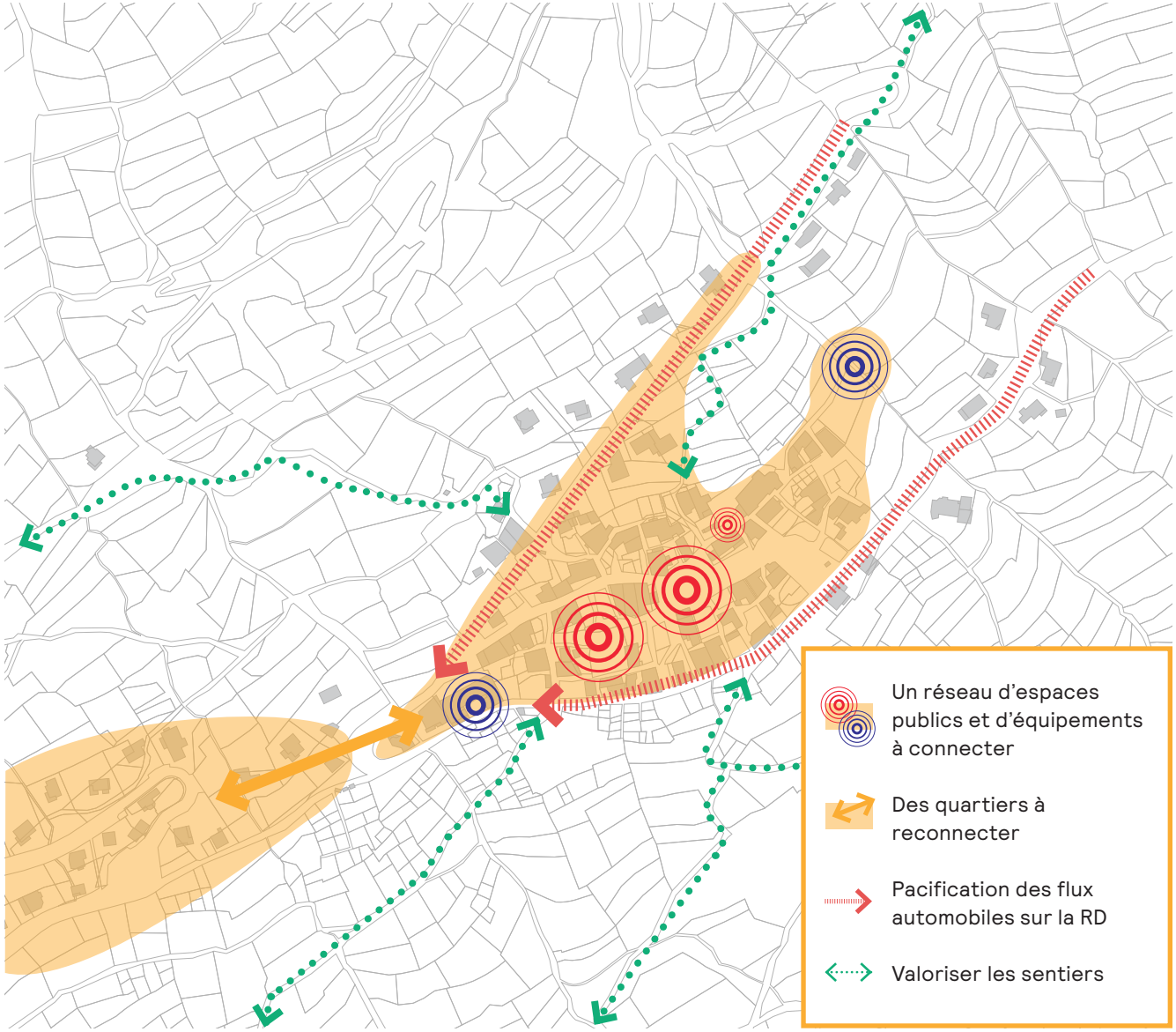
- Opportunités

- **Un projet de mini-rampe près de l'ancien terrain de sport sous-utilisé**
- **Développement de l'activité de Mémé dans les Orties, vente ambulante hebdomadaire**
- **Projet de développer la programmation culturelle de la bibliothèque**
- **Projet de conversion des anciens abris poubelles à côté de l'église**

- Menaces

- **L'augmentation du tourisme et l'augmentation des flux voitures associés**
- **Un repli du Villaret sur soi**

CHEF-LIEU - SYNTHÈSE



ENJEUX

- Retrouver un espace public à destination des piétons afin de créer du lien social et participer à l'esprit du village
- Faire ralentir les voitures sur les tronçons haut et bas de la route départementale
- Mutualiser les points d'arrêt de bus afin de concentrer les usagers et créer du lien social
- Accompagner les mobilités alternatives à la voiture individuelles : vélo, autopartage, covoiturage, bus...
- Maintenir et optimiser l'offre de stationnement
- Offrir aux jeunes du Chef-lieu des espaces de qualité et ludiques
- Reconnecter les équipements au centre du Chef-lieu : pôle mairie/bibliothèque et terrain de sport
- Stimuler l'activité commerciale ambulante par l'espace public
- Valoriser le patrimoine bâti et paysager du Chef-lieu
- Reconnecter le Chef-lieu au Villaret
- Valoriser le sentier entre le Chef-lieu et Puy Chalvin, point de départ de la montée aux Partias

PUY CHALVIN - FONCTIONNT DU HAMEAU

FONCTIONNEMENT DU HAMEAU

- **Un petit hameau de montagne, recentré sur lui-même**

Le hameau de Puy Chalvin a conservé son esprit village de montagne, avec des espaces privés et publics en continuité et un cœur d'espaces publics enherbés de qualité.
Dans ce cœur de village, on retrouve la Chapelle Sainte-Lucie, le four banal et la fontaine, qui constituent des lieux de rencontre.

- **Le dernier hameau avant la montagne**

Puy Chalvin est le dernier hameau ouvert à l'année avant d'accéder aux Partias. Celui-ci en subit ainsi les conséquences en termes d'attractivité pour les résidents secondaires (de plus en plus de résidences se transforment) et en termes de stationnements/flux routiers. Les Combes, ouvertes en été, sont le dernier point de passage, mais le parking à destination des visiteurs de la montagne a été réalisé au bas de Puy Chalvin. Malheureusement, celui-ci est déconnecté des sentiers et du hameau et reste donc sous-utilisé.

- **Le risque de s'étaler**

Puy Chalvin accueillera prochainement un projet d'habitat participatif en limite est du hameau. L'enjeu sera de maintenir la cohésion avec ce projet, d'autant plus qu'il pourrait accueillir une mixité de fonction, dédiée notamment aux habitants de Puy-Chalvin (d'après l'appel à projet).





Puy Chalvin en 1961



Puy Chalvin en 2009

ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

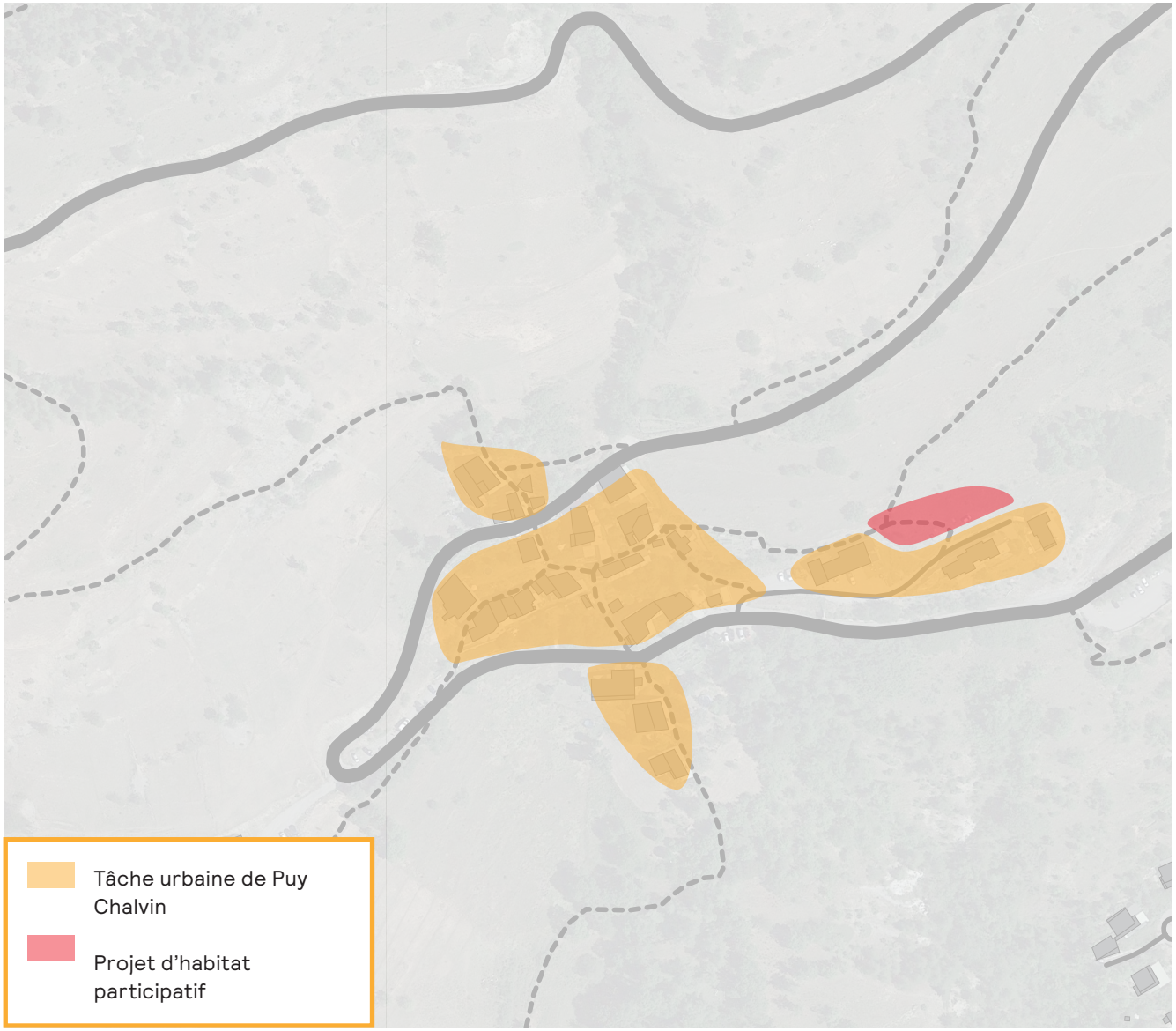
Préserver et valoriser les espaces publics du centre du hameau

Anticiper la création d'un habitat partagé

Préserver l'esprit de village

Reconnecter le parking d'entrée de hameau au reste

PUY CHALVIN - FONCTIONNT DU HAMEAU





PUY CHALVIN - MOBILITÉS

DANGERS LIÉS AUX VOITURES

Les habitants ont fait état de problèmes de vitesse sur la route départementale aux abords du hameau. Ceux-ci sont renforcés en saison touristique, avec plus de flux de voitures.

STATIONNEMENT

Les parcelles de Puy Chalvin n'offrent pas toujours la possibilité de se garer chez soi. Les parkings publics sont donc largement utilisés. Plusieurs sont disponibles mais on remarque des dysfonctionnements :

- Le parking du bas du bourg est sous-utilisé : celui-ci est déconnecté du village et des sentiers, poussant les usagers à préférer un stationnement à l'entrée, face à l'abri bus (qui est sur une parcelle privée !).
- Le parking à l'épingle est très utilisé, notamment par les riverains. Cependant, le manque de signalisation pousse les gens à se garer également sur la partie appartenant à la chèvrerie.
- Un conflit d'usage existe sur l'espace à l'arrière de la chapelle, utilisé par différents riverains habitant de l'autre côté de la RD. Certains habitants en demande la piétonisation.
- Une zone de retournement pour les chasse-neige existe sur le haut du hameau, le long de la RD. Plusieurs habitants en demande l'usage hors période de déneigement.

TRANSPORTS EN COMMUN

Le seul abri bus de Puy Chalvin se situe à l'entrée du hameau.

La plupart des habitants des Puy Chalvin descendent à Briançon en voiture. Le groupe de covoiturage développé pendant la crise du COVID-19 bénéficie aux habitants du hameau et un aménagement dédié permettrait de lui donner de la visibilité.

DÉNEIGEMENT

Le déneigement est réalisé par les services techniques communaux sur toutes les voies communales, avec un tractopelle équipé d'une lame papillon allant jusqu'à 4 mètres d'envergure + 1 mètre de débattement.



ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Faire ralentir les voitures sur les tronçons haut et bas de la route départementale

Conserver les capacités de déneigement

Offrir un espace spécifique pour le covoiturage afin de donner de la visibilité à cette pratique

Stimuler l'utilisation du parking du bas du hameau et optimiser les autres stationnements existants et/ou potentiels

PUY CHALVIN - MOBILITÉS









PUY CHALVIN - ESPACES PUBLICS

USAGES DE L'ESPACE PUBLIC

Les espaces de Puy Chalvin se caractérisent par leur côté « pittoresque ». Ceux-ci sont enherbés et jouent sur la porosité entre espace public et espace privé.

Les cheminements enherbés sont nombreux et deux petites places sont dédiées aux usages piétons :

- La place de la Chapelle Sainte-Lucie, sur laquelle les touristes viennent se poser lors de leurs randonnées et où les habitants se retrouvent grâce à la faible pente
- La place du four banal et de la fontaine, qui revit grâce à la rénovation du four banal. La place a accueilli à l'été 2021 la fête d'inauguration. La forme de la place se prête à des évènements de ce type, mise à part la pente devant le four qui reste problématique pour s'installer, et pour certains personnes, pour y monter. La fontaine est également utilisée par les touristes et visiteurs.

La place devant l'abri-bus, agit comme un noeud pour le hameau. Située en entrée, c'est là que les usagers du bus se retrouvent, que la bibliothèque de rue est installée, et que Mémée dans les Orties vient vendre des produits chaque samedi. Sa taille importante lui permet de faire un demi-tour facilement afin de redescendre ensuite. Cependant, à part l'abri-bus, aucune assise ni ombre n'est disponible.

A terme, le projet d'habitat partagé à l'est du hameau devrait créer des espaces communs qui devraient être des lieux d'activité et de rencontre pour les habitants. Il sera nécessaire de connecter ceux-ci aux espaces existants.

MATÉRIAUX

En plus de l'enrobé commun à tous les hameaux, Puy Chalvin bénéficie de la présence de nombreux cheminements enherbés ayant gardé un côté « naturel ». C'est une force de Puy Chalvin qui est à préserver et renforcer, les cheminements nécessitant de l'entretien.



ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Préserver et valoriser les places publiques centraux de Puy Chalvin

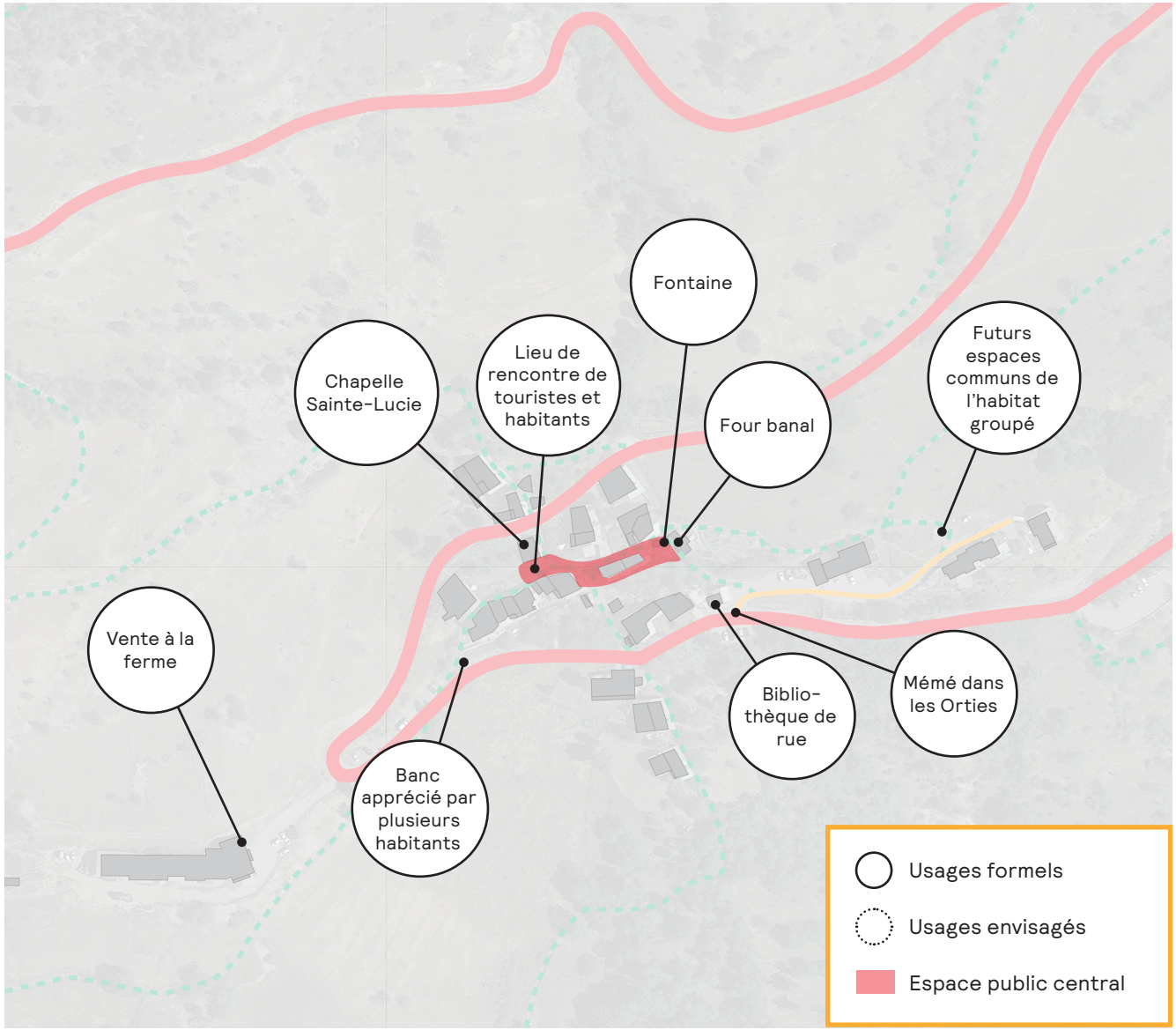
Préserver les matériaux « naturels » des espaces publics centraux et leur caractère villageois (venelles, porosité entre public et privé...)

Offrir des espaces à destination des touristes afin de faire démarrer les randonnées depuis Puy Chalvin

Anticiper la création de l'habitat partagé et les équipements associés en le reliant au centre hameau

Offrir un espace de qualité à l'arrêt de la Mémé dans les Orties et autre vendeur ambulant

PUY CHALVIN - ESPACES PUBLICS









PUY CHALVIN - PATRIMOINE

PATRIMOINE BÂTI

Le patrimoine de Puy Chalvin est concentré dans les espaces publics de centre hameau. Les différents éléments ont été rénovés et sont utilisés. Toutefois, une amélioration des espaces publics permettrait de renforcer leur usage : lieu de pause pour randonneurs, organisation d'évènements festifs...

La chapelle Sainte-Lucie est classée aux Monuments Historiques, lui accordant un périmètre de protection modifiée (PPM). L'Architecte des Bâtiments de France préconise de retirer les stationnements de l'arrière de l'édifice.

PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

Les points de vue de Puy Chalvin ne sont pas le principal atout paysager, car le hameau est replié sur lui-même. L'atout principal se trouve dans la qualité des espaces publics enherbés et du rapport public/privé fluide qui s'y trouve.
C'est un caractère villageois fortement apprécié par les habitants qui souhaitent le préserver : enherbage, entretien...

L'Eyrette est un lieu à l'écart du hameau mais offrant l'une des plus belles vues de Puy Saint André. C'est aussi un lieu d'envol de parapente et de camping, à la belle saison.

PATRIMOINE VIVANT

Puy Chalvin accueille l'un des seuls producteurs de la Commune : la Ferme de l'Espérance.
Une valorisation du savoir-faire et de cette production locale serait intéressante, pour une Commune qui a peur « de devenir une banlieue dortoir de Briançon ».



ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Préserver et valoriser les espaces publics du cœur de village

Valoriser les abords du petit patrimoine

Valoriser l'Eyrette dès Puy Chalvin

Valoriser la Ferme de l'Espérance

PUY CHALVIN - PATRIMOINE









PUY CHALVIN - SYNTHÈSE

- Forces

- **Hameau bénéficiant d'une certaine « authenticité » avec une forte qualité paysagère**
- **Sentiment d'appartenance et fierté des habitants**
- **Une structure tournée sur des espaces piétons centraux**
- **Proximité de l'Eyrette**

- Faiblesses

- **Parking du bas déconnecté des sentiers et du hameau entraînant sa sous-utilisation**
- **Problèmes de vitesses en entrée du bourg**

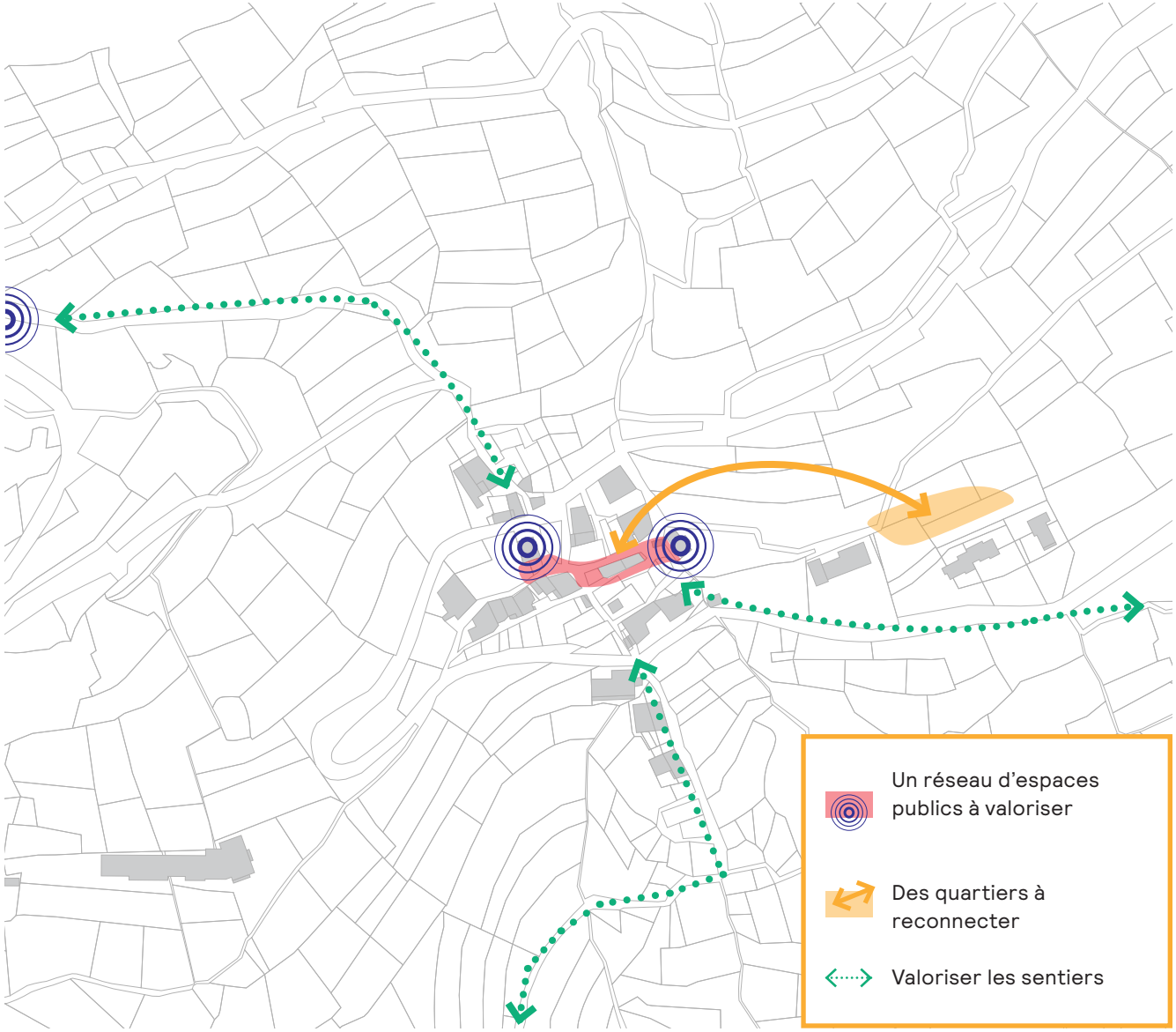
- Opportunités

- **Projet d'habitat partagé avec nouveaux arrivants**
- **La rénovation du four banal pour l'organisation d'autres évènements**
- **Activité de la Ferme de l'Espérance et de Mémé dans les Orties**

- Menaces

- **Augmentation du nombre de touristes à la Réserve des Partias traversant le hameau**
- **Manque d'entretien des espaces enherbés dans le hameau**

PUY CHALVIN - SYNTHÈSE



ENJEUX

- Préserver et valoriser les espaces publics du centre du hameau en s'appuyant sur les usages déjà existants des deux petites places
- Préserver les matériaux « naturels » des espaces publics centraux et leur caractère villageois (venelles, porosité entre public et privé...)
- Anticiper la création d'un habitat participatif et les liens avec le centre du hameau
- Reconnecter le parking du bas au hameau et aux sentiers
- Faire ralentir les voitures sur les tronçons haut et bas de la route départementale
- Valoriser les patrimoines de Puy Chalvin : paysagers, bâtis, vivants...
- Optimiser l'offre de stationnements en fonction des usagers

LES COMBES - FONCTIONNT DU HAMEAU

FONCTIONNEMENT DU HAMEAU

- **Un hameau de chalets d'alpages au statut spécifique**

Les Combes sont un hameau ouvert qu'une partie de l'année. Uniquement composé de résidents secondaires, le statut du hameau diffère des autres. Il en découle un rapport différent des habitants à la Collectivité.
Pourtant, la majeure partie des habitants de la Commune semble l'apprécier et le considère comme l'un de leurs lieux communaux préférés. L'enjeu est ainsi de maintenir une certaine cohésion entre les Combes et le reste de la Commune.

- **Un contexte montagnard très contraignant**

Les Combes subissent les mêmes flux automobiles que le Chef-lieu et Puy Chalvin. Les automobilistes montant à la Réserve des Partias traversent pour une partie les Combes pour se garer au parking d'entrée de la Réserve.
Malheureusement, les Combes sont implantés dans un contexte montagnards qui impose de nombreuses contraintes (soutènement, dénivelé, protection faune/flore...) ce qui limitent fortement les capacités d'aménagement.

- **Un rapport public/privé très poreux**

Les espaces publics et privés sont continus aux Combes. Le rapport des habitants à l'espace public et aux « communs » est très important, ce qui entraîne des pratiques d'appropriation, d'autogestion et/ou auto-rénovation, comme la Chapelle St-Roch par exemple. C'est une force importante pour l'entretien et la vie des espaces publics.





Les Combes en 1961



Les Combes en 2009

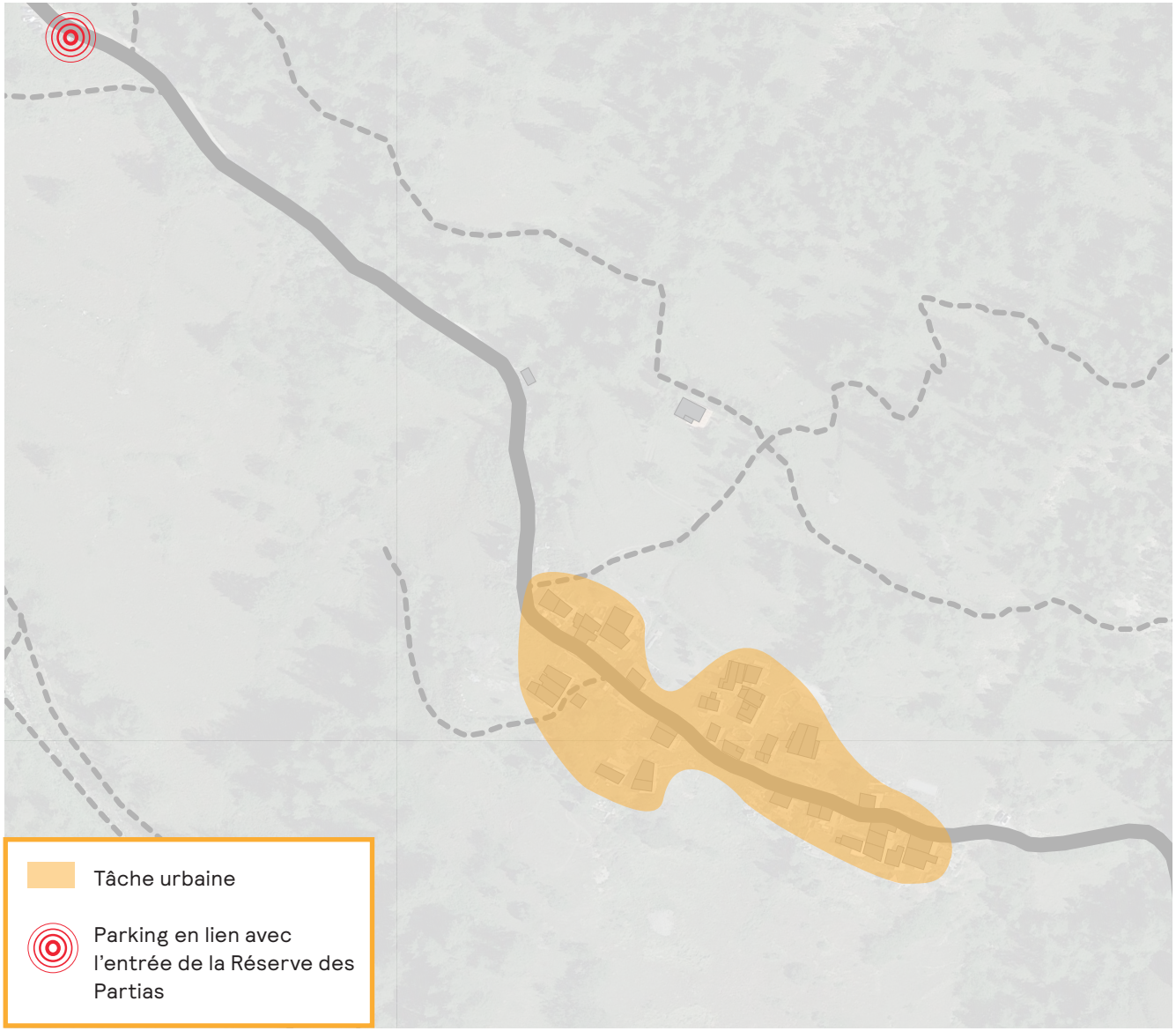
ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Maintenir une cohésion entre les Combes et le reste de la Commune malgré la différence de statut

Valoriser les pratiques d'autogestion des habitants

Préserver le rapport poreux entre public et privé des Combes

LES COMBES - FONCTIONNT DU HAMEAU



LES COMBES - MOBILITÉS

DANGERS LIÉS AUX VOITURES

Les Combes sont traversées par la route départementale permettant d'accéder à la Réserve des Partias. L'implantation du bâti très proche de la route et la porosité de l'espace public avec l'espace privé implique alors des usages piétons proches voire sur la route. Cela entraîne ainsi des problématiques de sécurité routière.

Certains touristes montent en camping-car à la Réserve des Partias, mais l'étroitesse de la route provoque des situations de blocage voire des dégradations du bâti aux abords de la voie.

STATIONNEMENT

Les stationnements privés des Combes sont utilisés par les visiteurs car de la même manière que les espaces privés, ceux-ci sont directement connectés à l'espace public, sans limite affichée.
Les riverains ont donc du mal à se garer par moment à cause de l'afflux de voitures.

Le stationnement principal reste le parking à l'entrée de la Réserve, qui se retrouve souvent complet.





ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Faire ralentir les voitures à l'arrivée des Combes

Résoudre les problématiques de stationnement

LES COMBES - MOBILITÉS





LES COMBES - ESPACES PUBLICS

USAGES DE L'ESPACE PUBLIC

La vie des Combes est plutôt une vie en extérieur car toujours à la belle saison. Les espaces publics sont donc à fort enjeu pour la qualité du cadre de vie.

Les espaces publics sont gérés en grande partie par les habitants. Les usages qu'on y retrouve sont ainsi des usages de l'espace privé étendus à l'espace public.

Certains espaces privés semblent avoir un caractère public : les terrains de pétanque sont en réalité sur des parcelles privées alors qu'ils portent le nom de « Place de la Pétanque ».

La Chapelle St-Roch accueille une bibliothèque de rue dirigée sur la route principale. Cela lui permet d'être visible mais peu générer des problématiques de sécurité routière.

MATÉRIAUX

L'enrobé de la route principale est particulièrement abimé. Au niveau de la Chapelle, on devine également quelques problèmes structurels.
L'enrobé dégradé de la route génère de la poussière importante lors de passage rapide de véhicules.

Les sentiers au sein du village, reliant les espaces privés et les espaces naturels, présentent des matériaux plus « naturels » : terre-pierre, emmarchements en bois, terre enherbée, graves...



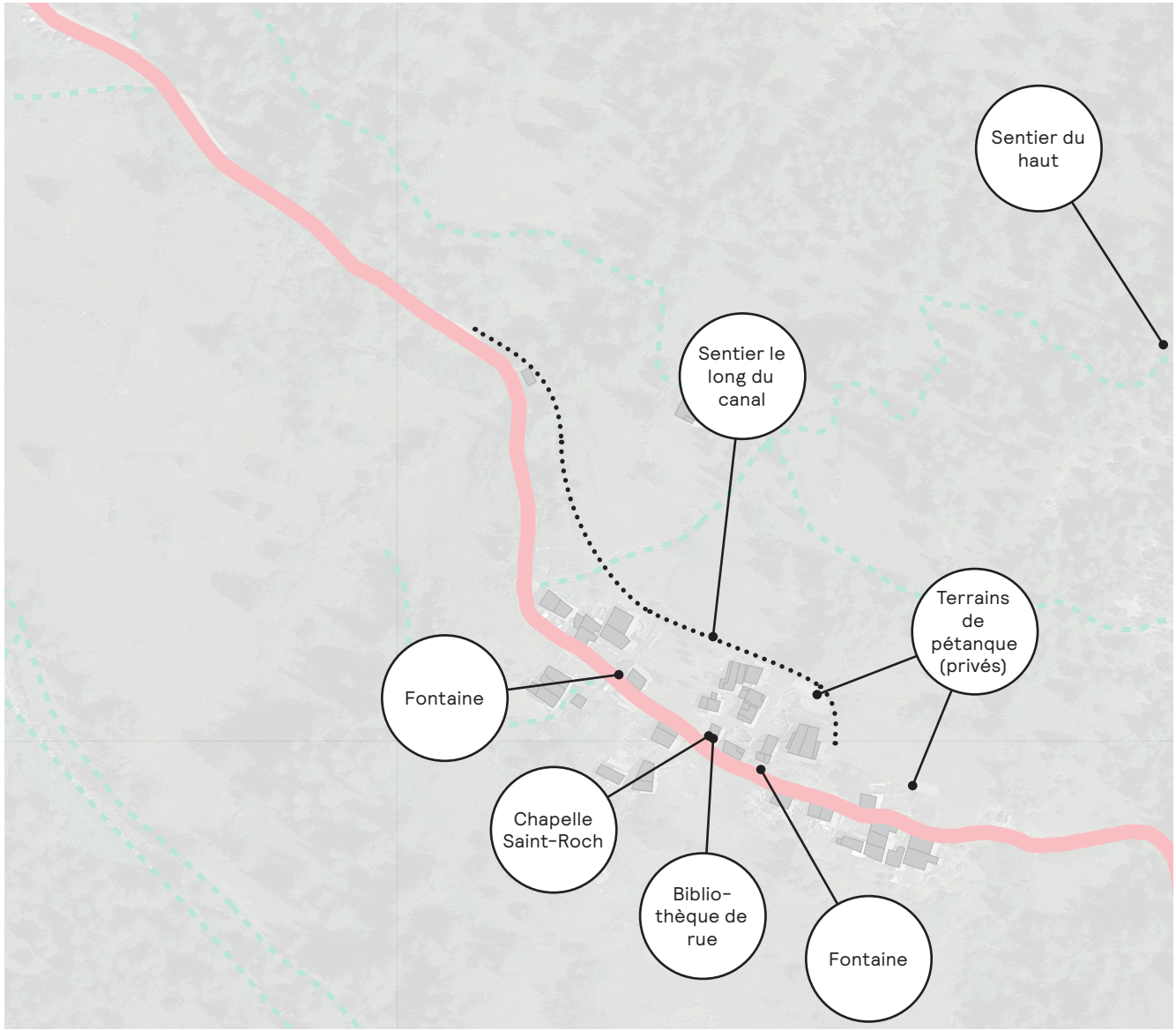


ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Accompagner la vie de l'espace public et le lien avec les espaces privés

Pacifier la voirie de manière à sécuriser les usages piétons dessus, comme la bibliothèque de rue

LES COMBES - ESPACES PUBLICS









LES COMBES - PATRIMOINE

PATRIMOINE BÂTI

Le patrimoine bâti des Combes identifié dans le PLU comprend la Chapelle Saint-Roch et une fontaine au milieu du bourg. La chapelle a été rénovée avec l'aide d'une association d'habitants : l'association « Autour de St-Roch ». Une fontaine à l'entrée du bourg n'est pas comptabilisée mais participe au patrimoine du hameau.

Enfin, de manière plus générale, certaines bâtisses ont un caractère historique. Celles-ci sont à mettre en valeur et l'espace public peut y participer.

Enfin, une ruine au milieu du village affecte le paysage. Celle-ci est sans intérêt patrimonial. Selon les habitants rencontrés, c'est un chantier qui dure depuis longtemps.

Une association participe à la promotion des Combes et de son patrimoine paysager : l'association des « Amis des Combes ».

PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

Les Combes sont un hameau de chalets d'alpages situé au bout de la route départementale, au milieu du paysage des Ecrins. Les points de vue sont nombreux, sur toute la montagne.

L'eau est très présente dans les Combes, à travers les canaux et les deux fontaines. La dimension de « bien commun » y est très importante, du fait d'un rapport à l'eau différent que dans les autres hameaux. En effet, les habitants des Combes ne payent pas l'eau et la tirent directement des sources de la montagne.



ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Valoriser le petit patrimoine des Combes

Préserver l'esprit montagnard des Combes dans le réaménagement

Mettre en valeur l'eau et son statut de bien commun

LES COMBES - PATRIMOINE









LES COMBES - SYNTHÈSE

- Forces

- **Des habitants qui se saisissent de l'entretien de leur hameau**
- **Un hameau d'alpages préservé de l'urbanisation, conservant tout le charme et les points de vue sur le massif**
- **Une grande porosité entre les espaces publics et privés**

- Faiblesses

- **Un hameau qui ne vit que quelques mois dans l'année**
- **Un flux de voitures important dans le hameau pour rejoindre le parking de la Réserve des Partias**
- **Un chantier au milieu du tissu villageois**

- Opportunités

- **Une action en amont (Puy Chalvin, Chef-lieu) pour limiter les voitures**

- Menaces

- **Les problèmes structurels de la chaussée au sein du hameau**
- **Les aménagements pour la gestion des eaux de ruissellement inutiles mais affectant l'état de la route**
- **Un hameau qui se sent à l'écart du reste de la Commune**

LES COMBES - SYNTHÈSE



ENJEUX

Maintenir une cohésion entre les Combes et le reste de la Commune malgré la différence de statut

S'appuyer sur les pratiques d'autogestion et d'entretien participatif des habitants pour valoriser les espaces publics

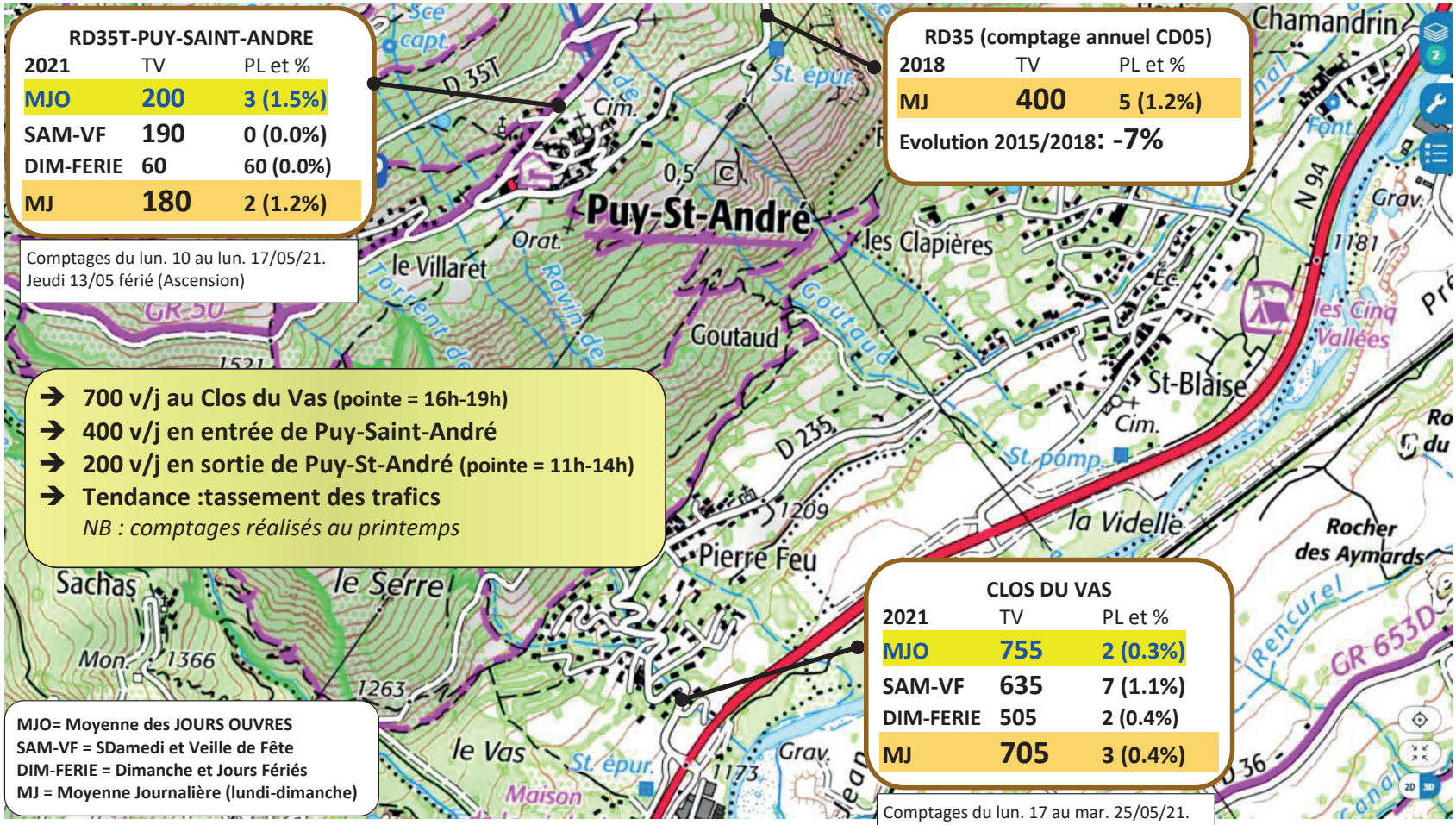
Préserver le rapport poreux entre public et privé des Combes

Pacifier la traversée des Combes face à l'afflux important de véhicules et gérer le stationnement en amont

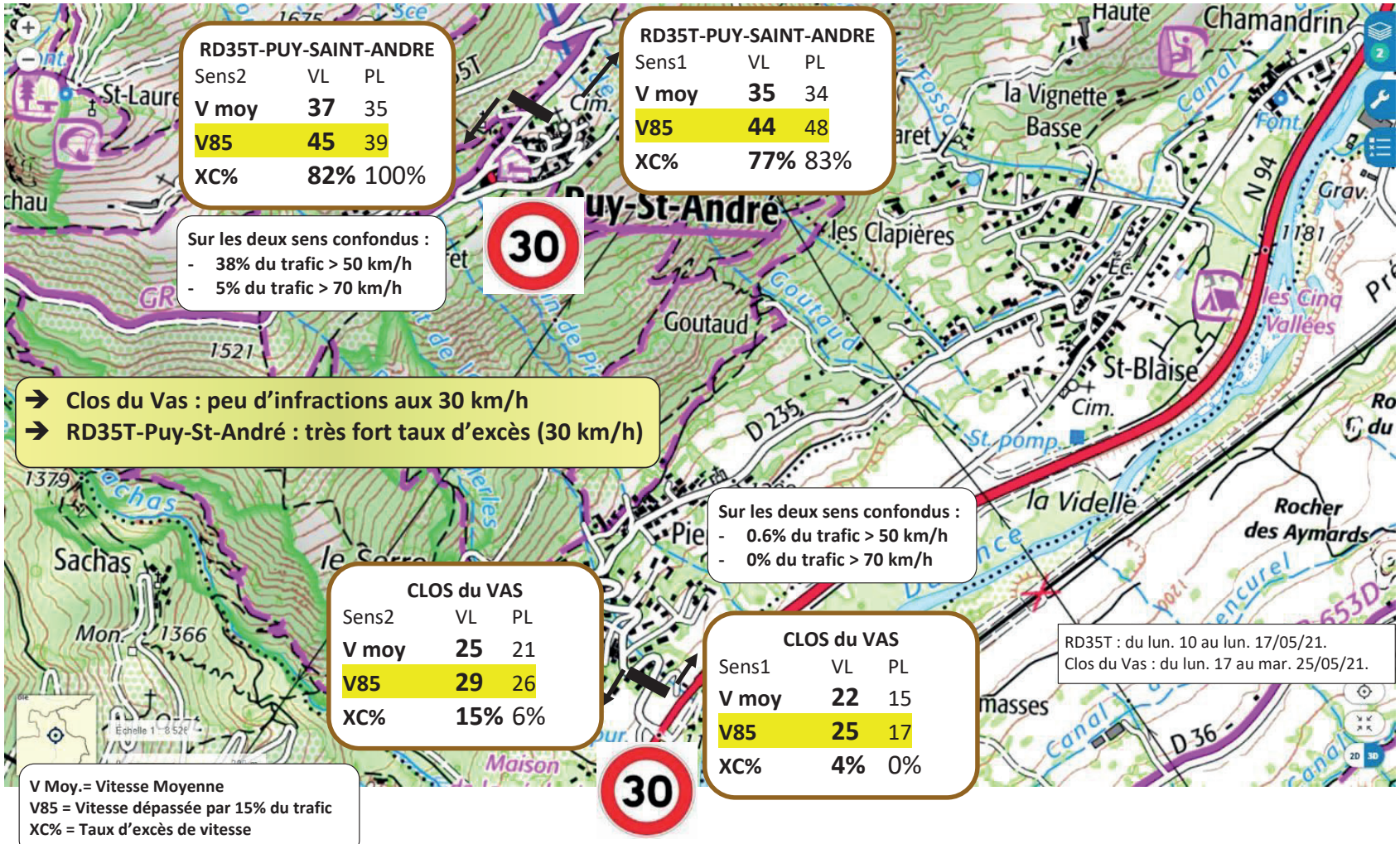
Valoriser le petit patrimoine des Combes et les usages fédérateurs que celui-ci supporte

ANNEXE / ENQUÊTE STATIONNEMENTS & VITESSES

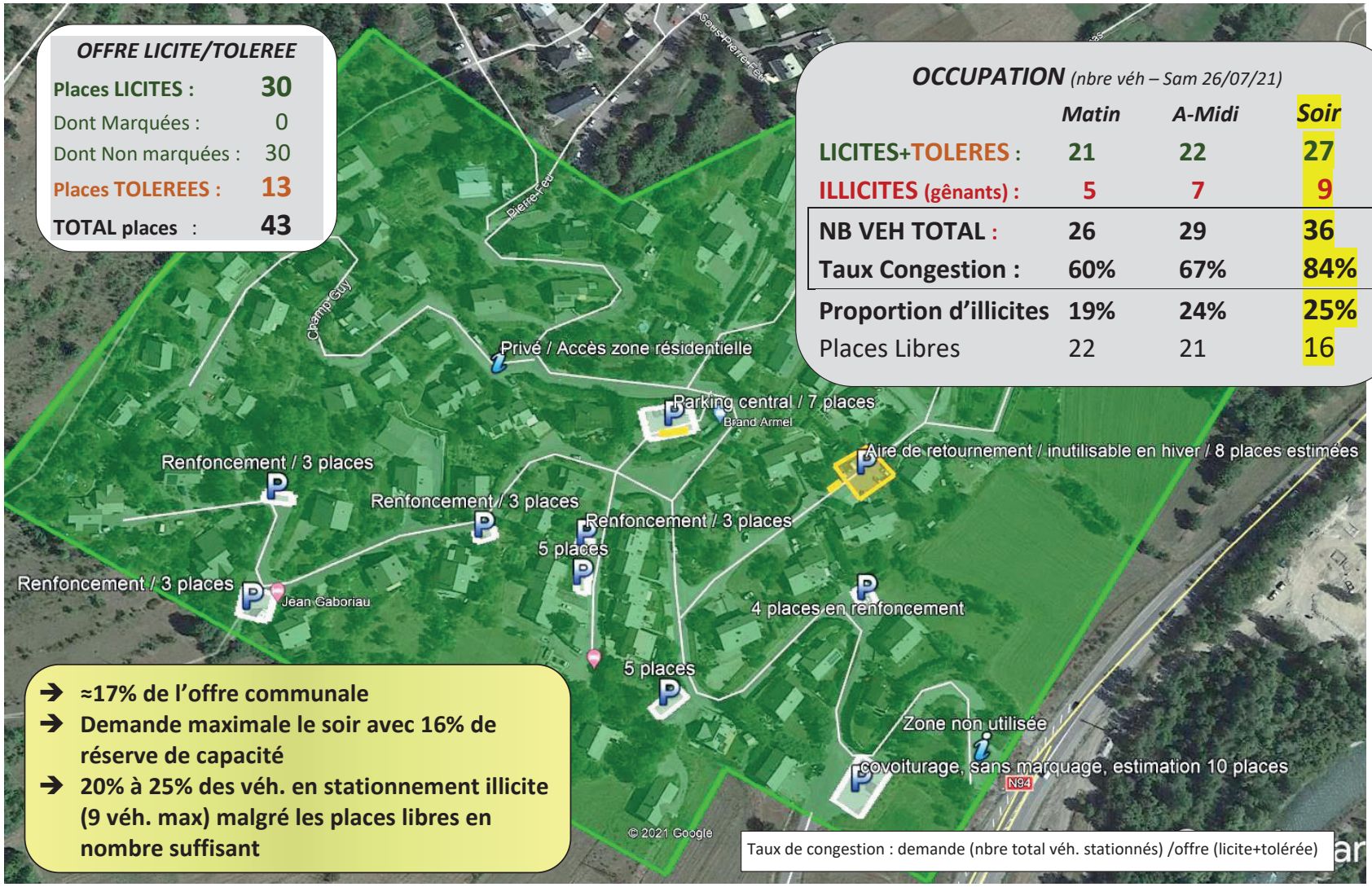
COMPTAGES DE TRAFICS DU DEPARTEMENT : SYNTHESE DES TRAFICS JOURNALIERS (2 sens, véh/jour)



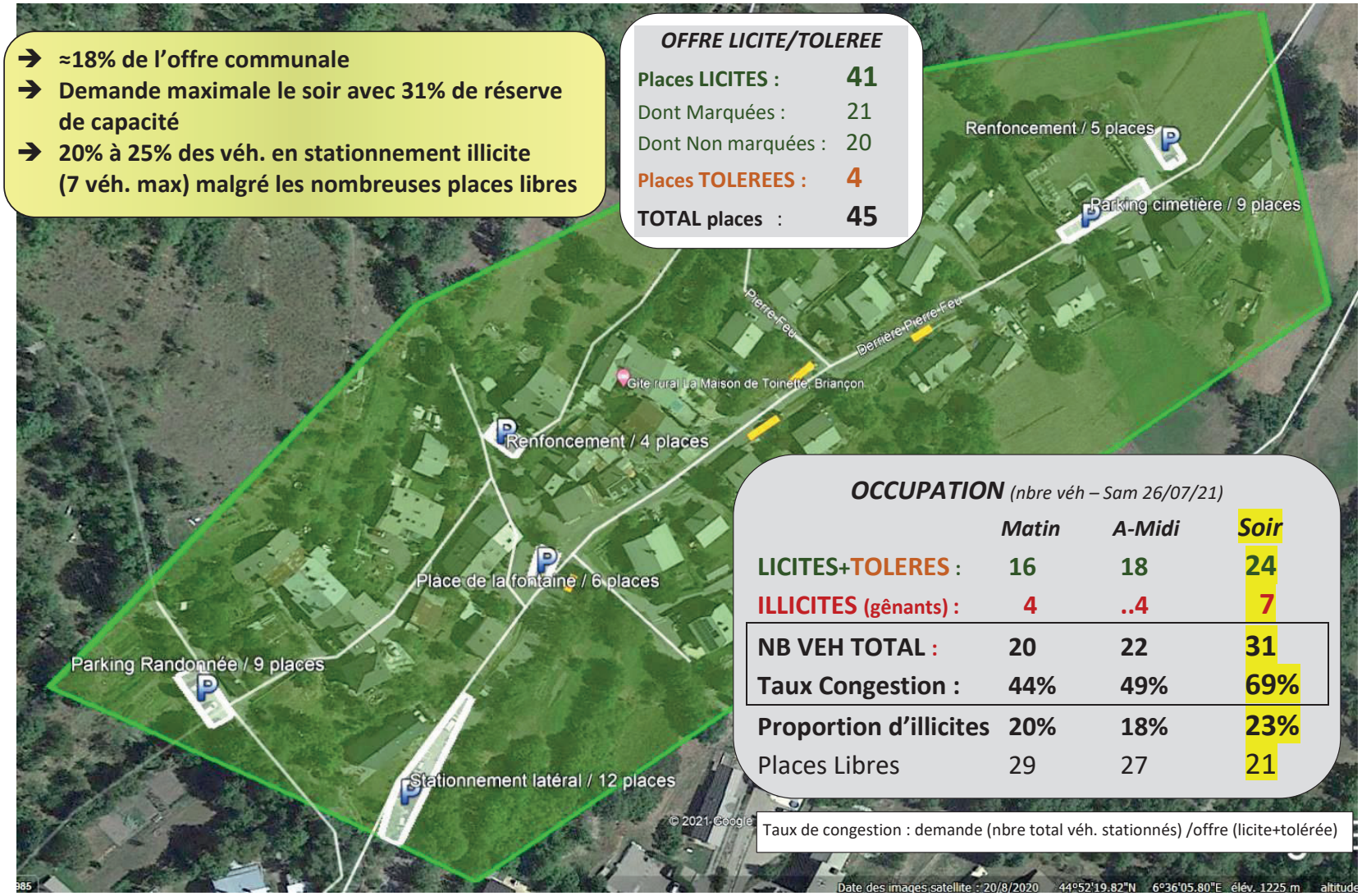
COMPTAGES DE TRAFICS DU DEPARTEMENT : RELEVES DE VITESSES par sens



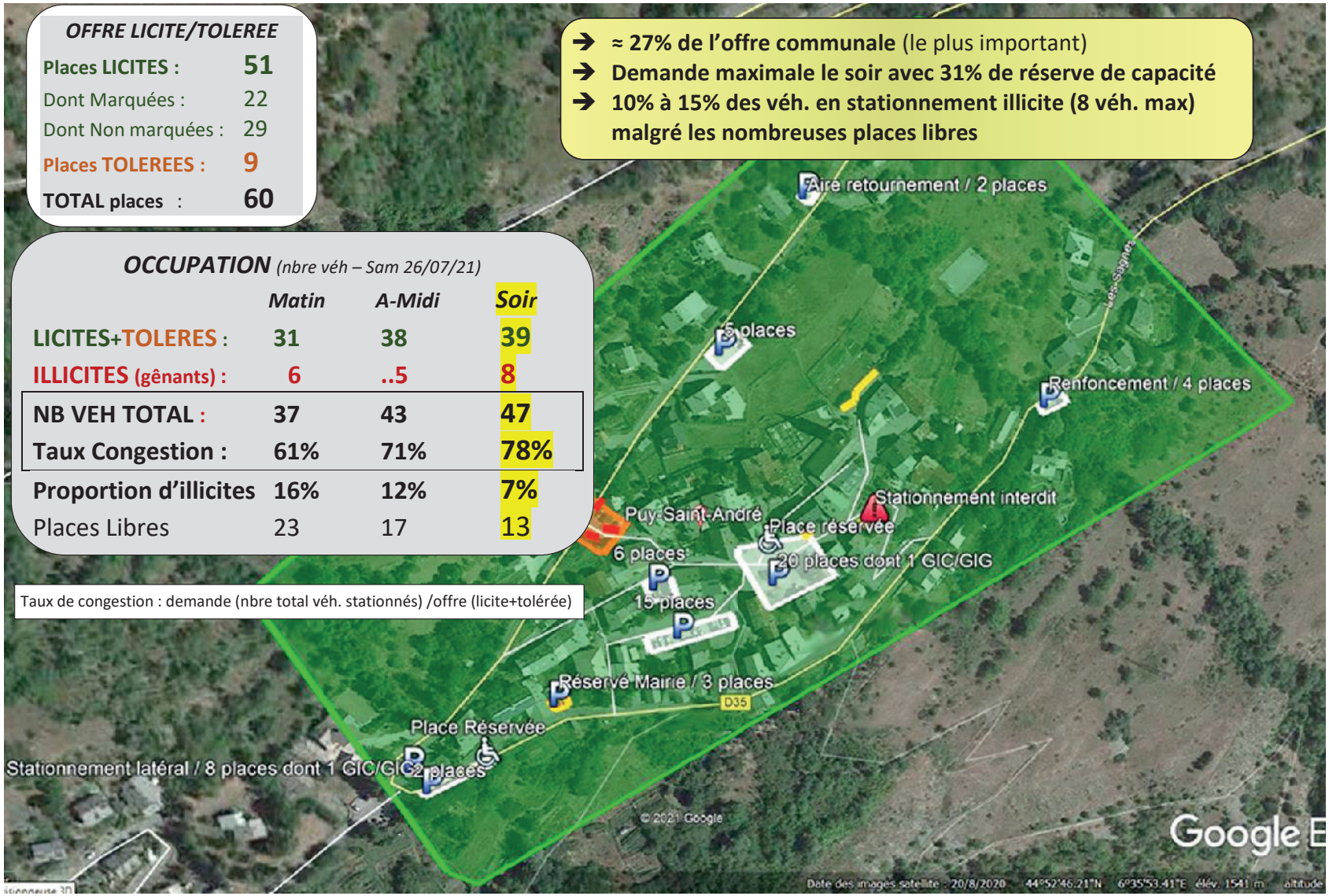
Enquête de stationnement **- Zone 1 : CLOS DU VAS : 43 places**



Enquête de stationnement - **Zone 2 : PIERRE-FEU : 45 places**

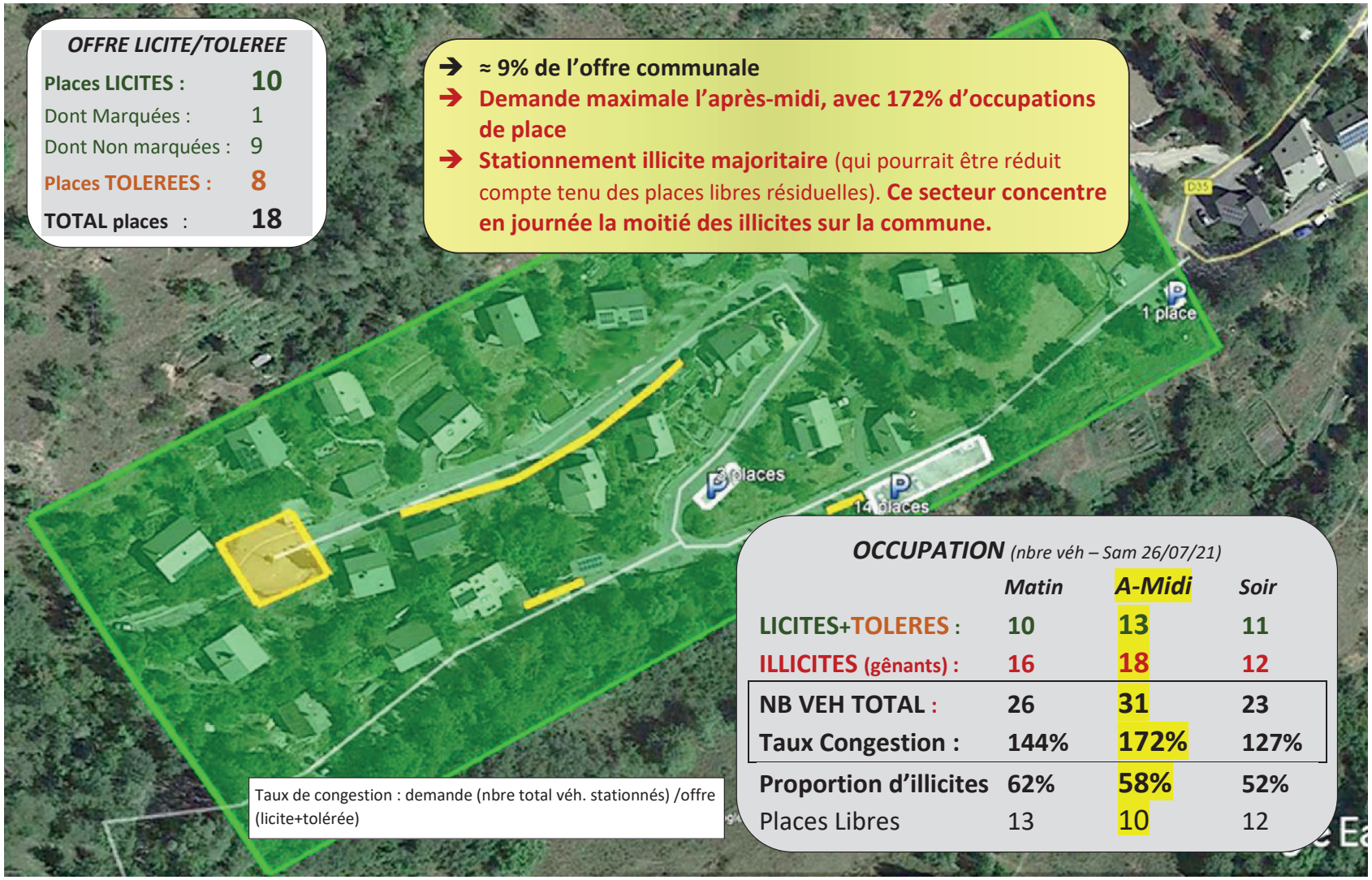


Enquête de stationnement **- Zone 3 : PUY-SAINT-ANDRE (village) : 68 places**

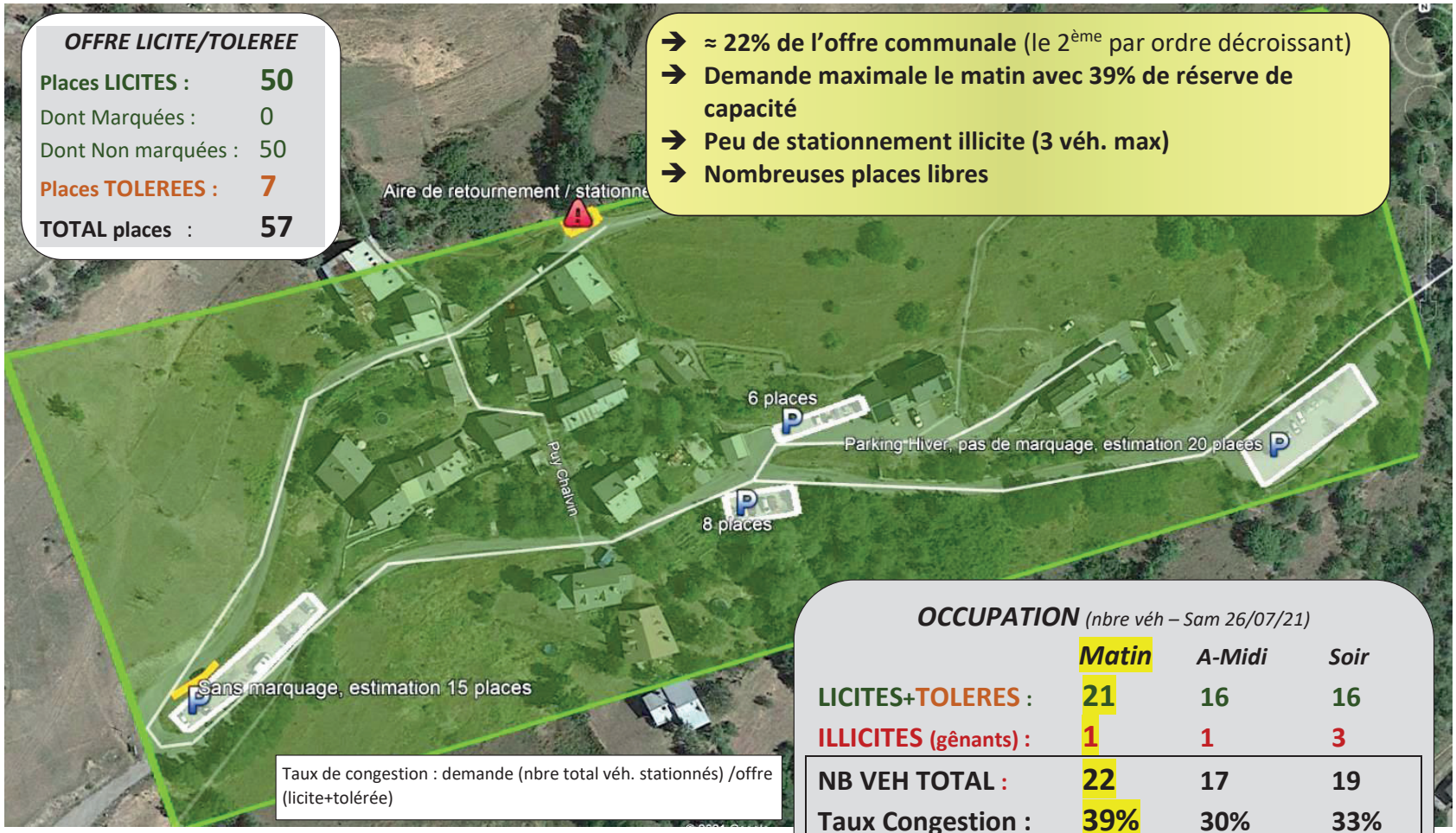


Commune de Puy-Saint-André : étude de programmation urbaine du chef-lieu et des hameaux de Puy-Saint-André

Enquête de stationnement **- Zone 4 : LOTISSEMENT DU VILLARET : 23 places**



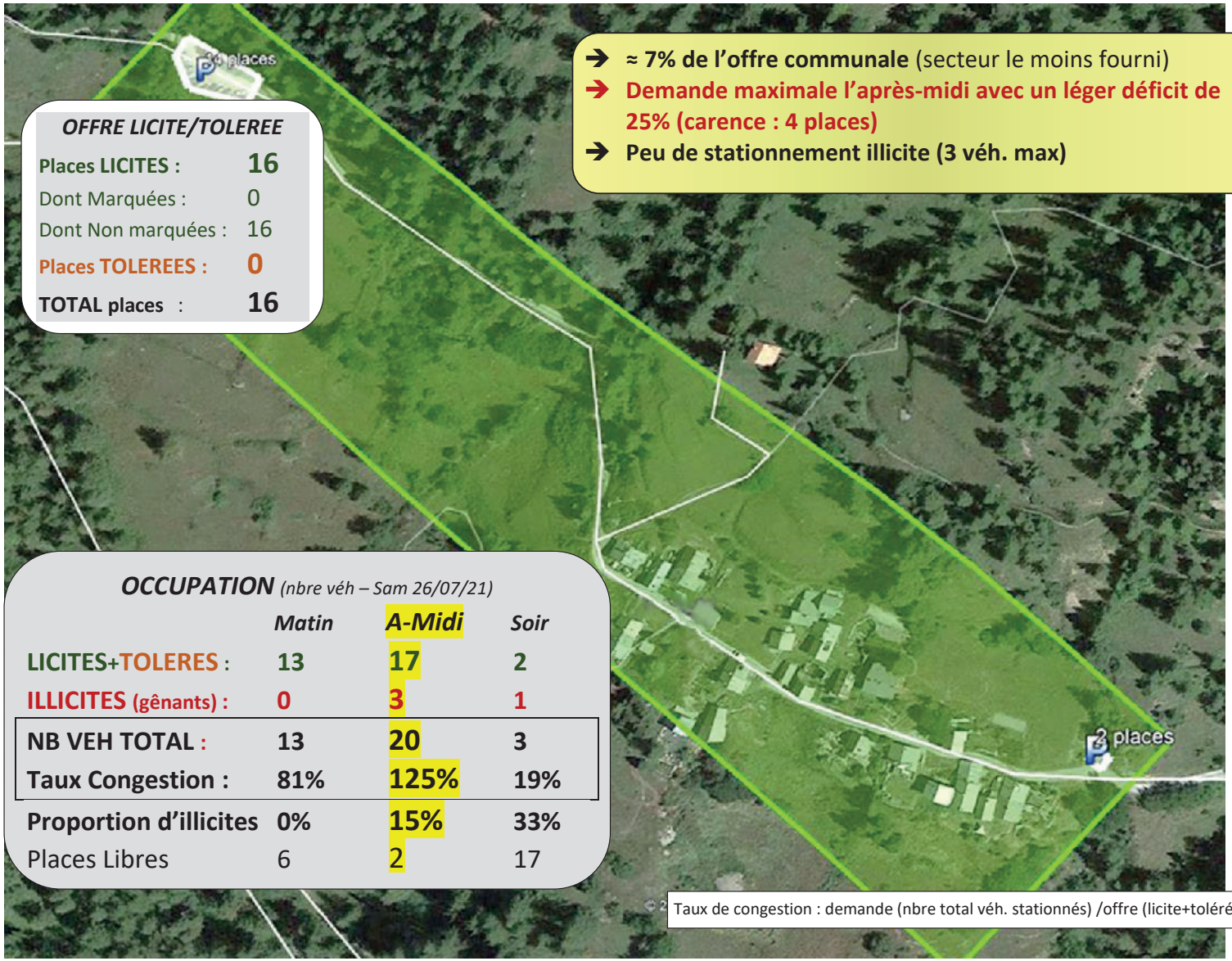
Enquête de stationnement **- Zone 5 : PUY-CHALVIN : 52 places (+5 à la Chapelle Saint-Laurent)**



OCCUPATION *(nbre véh – Sam 26/07/21)*

	Matin	A-Midi	Soir
LICITES+TOLERES :	21	16	16
ILLICITES (gênants) :	1	1	3
NB VEH TOTAL :	22	17	19
Taux Congestion :	39%	30%	33%
Proportion d'illicites	5%	6%	16%
Places Libres	36	41	41

Enquête de stationnement **- Zone 6 : LES COMBES : 19 places**



➔ **≈ 7% de l'offre communale** (secteur le moins fourni)
➔ **Demande maximale l'après-midi avec un léger déficit de 25% (carence : 4 places)**
➔ **Peu de stationnement illicite (3 véh. max)**

OFFRE LICITE/TOLEREE

Places LICITES :	**16**
Dont Marquées :	0
Dont Non marquées :	16
Places TOLEREES :	**0**
TOTAL places :	**16**

OCCUPATION *(nbre véh – Sam 26/07/21)*

	Matin	*A-Midi*	*Soir*
LICITES+TOLERES :	**13**	**17**	**2**
ILLICITES (gênants) :	**0**	**3**	**1**
NB VEH TOTAL :	**13**	**20**	**3**
Taux Congestion :	**81%**	**125%**	**19%**
Proportion d'illicites	**0%**	**15%**	**33%**
Places Libres	6	2	17

Taux de congestion : demande (nbre total véh. stationnés) /offre (licite+tolérée)

Commune de Puy-Saint-André : étude de programmation urbaine du chef-lieu et des hameaux de Puy-Saint-André

COMMENTAIRES SUR L'ENQUÊTE

VITESSES

A partir des résultats de mesure des vitesses menées par le Département, on remarque un problème de vitesse au niveau du Chef-lieu. Toutefois, au niveau du Clos du Vas, au moins 85% des véhicules roulaient lors de l'enquête à moins de 30 km/h.
On peut en déduire que malgré la vitesse respectée, c'est un sentiment d'insécurité expriment. Nous pouvons faire l'hypothèse que celui-ci naît des mauvais cheminements piétons ainsi que du manque de visibilité. Il sera nécessaire d'agir dessus.

STATIONNEMENTS

Méthode

Pour chaque zone, est indiquée l'offre c'est-à-dire le nombre de places licites et tolérées (une place tolérée est un espace dont le statut est peu clair mais qui peut accueillir du stationnement sans gêner la circulation – une place licite est une place de parking clairement perçue comme telle : signalée voire avec marquage au sol).
Pour l'occupation, 3 relevés le samedi 26/07/21 : le matin (vers 10h-11h), l'après-midi (vers 15h-16h) et le soir (20h-21h).

Chaque fiche indique le nombre de véhicules stationnés (distinction licite+toléré/illicite) et le taux de congestion qui est le nombre total de véhicules stationnés (licite+toléré et illicite) sur l'offre (l'offre est le total licite + toléré).

Un taux de congestion de plus de 100% signifie que la demande dépasse l'offre même si on peut observer des places libres (qui toutefois si elles étaient toutes occupées ne suffiraient pas).

En surligné jaune, l'état de demande maximal observé (matin, après-midi ou soir).

Interprétation des résultats

Seul le lotissement de Villaret et Les Combes (à un degré moindre) sont en déficit.
Pour les autres hameaux, il semble que le problème réside plus volontiers dans l'inadéquation entre les places utilisées et l'offre globale. A l'image du parking du bas de Puy Chalvin, qui n'accueille aucun véhicule.
Cela est donc à mettre en parallèle des réponses des habitants au sujet de leur capacité à aller se garer ailleurs. Pour une partie, ceux-ci répondent positivement, à condition que le parcours véhicule-foyer ne soit pas trop long. C'est donc un enjeu que de « rapprocher » de cette manière (par la mise en place de cheminements spécifiques) les places de leurs usagers.

